

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2152 - VENDREDI 31 OCTOBRE 2014

Assemblée nationale

Une motion de défiance en gestation contre Aubin Minaku

Le président de l'Assemblée nationale est soupçonné de protéger le ministre délégué aux Finances en renvoyant aux calendes grecques la motion de défiance initiée à son encontre. Cette action, selon lui, ne vaut plus la chandelle suite à la renonciation d'un grand nombre de ses initiateurs. Puisqu'aucune explication plausible fondée sur la Constitution et le règlement d'ordre intérieur régissant le fonctionnement de la Chambre basse n'a été donnée sur les raisons de la surséance de cette motion, le groupe parlementaire UDPS et alliés pensent initier une autre motion de défiance dirigée, cette fois-ci, contre Aubin Minaku dont il récuse les méthodes de gestion.

Entretemps, une liste complémentaire reprenant treize noms des députés du Mouvement de libération du Congo ayant rejoint les signataires de la motion querellée est en attente pour compenser le vide créé par le retrait des signatures. [Page 17](#)



Aubin Minaku, président de l'Assemblée nationale



L'ex prison de Makala à Kinshasa

DROITS DE L'HOMME

Le BCNUDH constate la baisse des décès en détention en RDC

Le dernier rapport de cette structure onusienne qui évalue les performances enregistrées par le pays au cours du mois de septembre 2014 a recensé 150 cas de violations des Droits de l'homme contre 257 au mois d'août. D'après son directeur adjoint, Abdel Aziz Tshoyi, qui a révélé ces chiffres, le nombre de victimes a nettement baissé passant de 638 à 405 au mois de septembre.

Le nombre de décès en détention, à en croire la source, a aussi diminué passant de 10 à 6 au cours du même mois, preuve qu'un effort est en train d'être consenti dans l'amélioration de l'environnement carcéral. À noter que les atteintes au droit à l'intégrité physique, les atteintes au droit à la liberté et à la sécurité de la personne comptent parmi les types de violations les plus rapportés. [Page 17](#)

AFFAIRE CHARLY KADIMA CONTRE VODACOM

L'arrêt de la Cour d'appel se fait attendre

La partie plaignante commence à trouver le temps bien long depuis la prise en délibéré de l'affaire lors de l'audience publique du 13 août qui devait donner lieu à un jugement depuis le mois de septembre. L'arrêt censé intervenir depuis le mois passé à la suite de la dernière audience de l'affaire opposant Charly Kadima à Vodacom/Congo n'est à ce jour toujours pas rendu. L'artiste qui n'a cessé de réclamer la paternité de la télé-réalité « Miss Vodacom » ne sait plus à qui s'en remettre pour hâter la fin du processus en cours. Il est évident que les juges de la Cour d'appel de Kinshasa finiront par dire le droit à propos de cette affaire portant sur les droits d'auteur. En dépit de l'impatience qu'il a du mal à contenir, Charly Kadima continue de réclamer ses droits en tant que concepteur dudit projet qui demeure une œuvre d'esprit.

[Page 19](#)

FORUM MONDIAL DE LA LANGUE FRANÇAISE

Encore deux semaines pour la soumission des candidatures

Le deuxième Forum mondial de la langue française, entendu comme le rassemblement des jeunes créateurs et innovateurs francophones, a enregistré huit-cent manifestations d'intérêt. Alors que 80 jeunes congolais sont déjà sur les rangs pour le rendez-vous de Liège 2015 suite à l'appel lancé depuis la mi-août, le commissaire général Philippe Suinen a encouragé d'autres créateurs et innovateurs à y répondre d'ici au 15 novembre. L'engouement des entrepreneurs congolais en faveur de la prochaine rencontre du monde francophone prévue du 20 au 23 juillet 2015 à Liège est perceptible.

Activité à portée sociale, le deuxième Forum mondial de la langue française se présente comme « une occasion unique d'échange, de partage d'idées, de collaboration autour de nouvelles productions, de services, de nouvelles approches pédagogiques, pratiques sociales ou citoyennes ». [Page 20](#)

VIE DES CLUBS

Jean Kamisendu de Bandundu élu président de Vutuka de Kikwit

[Page 20](#)

ÉDITORIAL

Jeunesse

Ce qui est vrai pour la classe politique, majorité et opposition mêlées, l'est tout autant sinon plus pour la société congolaise toute entière : l'arrivée à maturité d'une génération nombreuse, éduquée, ambitieuse, formée aux nouvelles technologies bouleversera en quelques années notre mode de vie. Même si cela ne se voit pas encore, car le phénomène est trop récent, cette mutation est tout à la fois en cours et irréversible. Elle doit donc être prise en compte sans attendre à tous les niveaux de la gouvernance publique.

Nous avons évoqué ici même hier le fait que les partis politiques vont devoir changer de méthodes, de discours, d'attitudes, s'ils veulent du moins continuer à exister dans le proche avenir. Mais ceci est encore plus vrai, plus évident, pour nos gouvernants dont beaucoup n'ont apparemment pas pris la mesure de la révolution pacifique qui se prépare. Faute de le faire rapidement ils se trouveront confrontés à des problèmes sociaux qu'ils ne seront pas capables de résoudre et, du coup, se verront écartés de la sphère du pouvoir dans laquelle ils vivaient jusqu'alors confortablement.

Le seul conseil que l'on puisse donner à ces hommes et à ces femmes est de considérer avec attention les changements qui se dessinent dans le champ où ils opèrent et d'en prévenir les conséquences inéluctables par des actions concrètes mieux adaptées au monde qui naît sous leurs yeux. S'ils n'appliquent pas les consignes qui leur sont données depuis des mois par les plus hautes autorités de l'Etat ils seront écartés sans ménagement ; tout simplement parce que ces dernières ne pourront pas prendre le risque de l'immobilisme au moment précis où elles proposent au peuple congolais des réformes de fond.

La percée de la jeunesse, chez nous comme partout ailleurs dans le monde, ne permet plus l'immobilisme dans lequel trop de responsables politiques se complaisent. Elle porte en germe trop de tensions, trop de risques sociaux pour que l'on affecte plus longtemps de l'ignorer, voire même de la sous-estimer. S'il est vrai qu'elle contraindra le monde politique à se réveiller il l'est plus encore qu'elle aura un impact décisif sur les gouvernants.

Avis donc à ceux qui la tiennent pour négligeable !

Les Dépêches de Brazzaville

CHANGEMENT DE LA CONSTITUTION

Le PCT va s'exprimer le 7 novembre prochain

Le principal parti de la majorité donnera son point de vue sur la question de la Constitution au terme de la réunion du bureau politique. L'information a été donnée, le 29 octobre à Brazzaville, par le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo.



Les membres du parti

Le secrétaire général de cette formation politique est revenu sur le recensement administratif spécial, les élections locales, les listes d'accompagnement, l'introduction de la carte biométrique et du bulletin unique, au cours d'une conférence de presse. « Au sein de la classe politique congolaise, l'introduction de la carte biométrique est un acquis. Cela a été décidé lors des concertations politiques d'Ewo et de Dolisie. Le bulletin unique et la carte biométrique, ces deux opérations seront exécutées de façon progressive dans la perspective de la présidentielle 2016 », a déclaré Pierre Ngolo.

Le PCT, lors des élections locales, a raflé 402 sièges sur 860, soit 359 candidats du PCT et 43 conseillers

indépendants investis par le comité national d'investiture. « L'élection à la proportionnelle est une élection délicate. Il est difficile d'avoir une liste élue à 100%. Il y a ce que nous pouvons appeler liste d'accompagnement composée des camarades mais qui sont sélectionnés par nous. C'est le parti qui les met en mission pour que les chances du parti soient renforcées », s'est-il exprimé sur le statut des candidats positionnés en indépendants par le PCT lors des élections locales.

Les membres du parti qui se sont positionnés sans l'aval du parti seront sanctionnés, a fait savoir le secrétaire général du parti, car selon lui, les textes doivent s'appliquer et qu'aucune négociation ne sera ac-

ceptée.

Concernant l'élection présidentielle de 2016, le PCT entend affirmer sa position de leader politique. « Les suffrages que les Congolais ont apportés au PCT depuis les législatives 2012, en passant par les locales, les sénatoriales, jusqu'à la mise en place des bureaux des conseils départementaux et municipaux, sont un message de soutien et de confiance. Parce qu'il y a des citoyens qui savent qu'avec le PCT il y a de l'espoir. Nous ne pouvons pas trahir cet espoir, cette confiance que les Congolais placent en nous. Nous irons en 2016 avec un candidat », a conclu le secrétaire général de cette formation politique.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

MAIRIE DE BRAZZAVILLE

Le conseil municipal s'engage à relever les défis de la ville

Au terme de huit jours de travaux, le conseil départemental et municipal de la ville de Brazzaville qui, s'est réuni en session inaugurale du 23 au 30 octobre, s'est engagé à relever les nombreux défis qui se posent dans la ville.

Dans son mot de clôture, le président du conseil départemental et municipal de la ville de Brazzaville, Hugues Nguélonélé a appelé les différents conseillers à se mettre résolument au travail afin de surmonter les nombreux problèmes qui se posent dans la ville capitale, notamment l'assainissement.

« Distingués conseillers, nous nous attèlerons à relever les défis qui sont certes nombreux, mais nullement insurmontables si nous sommes unis, solidaires et partageons la même ambition pour notre ville », a-t-il déclaré.

Au nom du bureau exécutif, il



Hugues Nguélonélé

les a exhortés au cours de cette mandature, à un dépassement des clivages partisans au profit d'un idéal collectif, celui d'œuvrer en faveur de Brazzaville, leur patrimoine commun.

« Je réalise pleinement le poids des responsabilités et l'importance des défis qui s'imposent au conseil municipal dans les cinq années à venir, pour apporter des ré-

ponses appropriées face aux attentes légitimes de nos citoyens », a-t-il ajouté.

Rappelons que cette session inaugurale s'est tenue en sept étapes, dont les plus importantes ont été, la séance plénière consacrée à l'adoption du rapport de la commission du règlement intérieur. L'examen de ce rapport a suscité des débats francs et même contradictoires sur certains points, tels que les indemnités des conseillers et leur mensualisation, la fixation des attributions des vice-présidents du conseil et les avantages liés au statut du conseiller.

Outre cela, la session a eu également à se pencher sur l'installation du maire de la ville et l'installation du bureau exécutif du conseil départemental et municipal, ainsi qu'à l'examen du règlement intérieur du conseil départemental.

Jean-Jacques Koubemba

ÉLECTIONS LOCALES 2014

Le MCU insatisfait des résultats

Pour contester et manifester leur indignation quant aux résultats des élections locales du 28 septembre dernier qu'il juge maquillés, le bureau exécutif national du Mouvement Congo uni (MCU) que dirige, Puhence Pominoko Etoula a fait une déclaration, le mercredi 29 octobre à son siège de Brazzaville.

La déclaration fait suite à l'action que les dirigeants de ce parti auraient tentée auprès de la Commission nationale d'organisation des élections (CONEL) pour réclamer la reprise des votes dans leur circonscription. Mais, celle-ci a été jugée mal fondée par cette institution, alors que les membres du bureau du MCU se disent dans leurs droits. En effet, cette déclaration qui s'appuie sur le respect des principes fondamentaux de la démocratie et précise le degré du mécontentement des membres du parti, tient compte des procès-verbaux du déroulement des élections locales du 28 septembre 2014, mis à leur possession par les responsables des bureaux de vote de l'arrondissement 6 (Talangaï) placés sous le contrôle de la CONEL. « Il ressort de ces procès-verbaux que la liste du MCU a été élue avec un suffrage exprimé à 4054 voix sur un corps électoral de 19315 voix, soit un quotient électoral de 1485 voix qui donnait à notre parti trois sièges.

Mais, au regard des résultats proclamés par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation du territoire, le MCU n'a aucun siège », souligne la déclaration. Reconnaissant avoir été victime de la complicité et de la brimade de la CONEL, le bureau exécutif a en outre rappelé que leur préoccupation actuelle reste à finaliser la structuration du parti sur tout le territoire national et se réserve de poursuivre cette démarche en direction des instances judiciaires, car celles-ci fonctionneraient sous la coupe du pouvoir en place. « Le bureau exécutif national informe ses compatriotes en particulier et le peuple congolais en général qu'une action a été menée auprès des instances compétentes avec preuves à l'appui afin que justice soit faite, mais en vain », précise encore la déclaration. Par ailleurs, la déclaration a insisté sur la mauvaise interprétation du concept de démocratie. « La démocratie est le seul système politique universel de gestion de la chose publique pour chaque pays au monde qui aspire au développement économique et social et au fonctionnement normal des institutions démocratiques. Bien que n'ayant pas échappé à cette règle, notre pays qui s'est engagé dans cette voie, peine encore à opter à une démocratie réelle », conclut la déclaration.

Rock Ngassakys

INDUSTRIE

Stone Work Afrique se veut le partenaire du Congo en matière de construction

Nouvellement installée au Congo, sa première destination en Afrique au sud du Sahara, la société Stone Work Afrique souhaite devenir le partenaire sûr du Congo en matière de construction avec un accent sur l'architecture, le design, la décoration en marbre et onyx pierre. Son représentant, Rodrigue Passsy, évoque, dans un entretien aux Dépêches de Brazzaville, les ambitions de cette société qui veut compter parmi les grandes entreprises congolaises.

Les Dépêches de Brazzaville : Pouvez-vous nous présenter Stone Work et son champ d'action ?

Rodrigue Passsy : C'est un groupe qui travaille partout dans le monde maintenant puisque nous sommes présents sur trois continents à savoir le Moyen Orient, les USA, l'Amérique du Nord, Israël et en Europe où nous sommes pleinement représentés depuis vingt ans. Dans ces continents, on a des show-room. Par exemple au Maroc et au Congo Brazzaville. Les différents Show-room s'appellent Stone Work et le groupe s'appelle Stone World. C'était conçu et construit par deux militaires israéliens qui sont très vieux en âge aujourd'hui. Stone Work part d'Israël et son siège est en France.

LDB : Qu'est-ce qui a milité pour le choix du Congo où vous avez installé le premier show-room de l'Afrique au Sud du Sahara ?

RP : Je suis originaire du Congo Brazzaville. Étant avec la société depuis presque 4 ans au niveau de la France,



Rodrigue Passsy, représentant de la société Stone Work Afrique au Congo;

il était pour moi tout à fait naturel de venir au Congo Brazzaville. Ce pays est une plate-forme pour l'Afrique centrale au regard de son positionnement. L'Angola, le Gabon, la Guinée Équatoriale sont dans notre viseur puisque nous souhaitons nous y implanter à l'avenir. Le choix du Congo est volontaire et stratégique. À partir de 2009 nous avons constaté que le Congo commençait à avoir une orientation de développement et d'investissement. Il était logique pour moi de regagner le bercail et d'imposer ce choix de développement et d'expliquer la stratégie qui était la nôtre car on est le cœur de l'Afrique centrale, on est un pôle également dans la zone portuaire à partir de laquelle on sert les autres pays.

LDB : Quelle appréciation avez-vous du marché congolais ?

RP : C'est un marché qui est en perpétuelle évolution. On s'aperçoit qu'il y a une nette évolution dans le revêtement mural et surtout dans la construction. On voit qu'il y a dé-

veloppement de construction digne de ce nom : des immeubles sont construits avec des pierres de taille, etc. Toutes ces œuvres que l'on voit aujourd'hui depuis peu donnent une très bonne appréciation pour l'horizon 2025.

LDB : Quels types de clients visiez-vous au niveau national, voire sous-régional ?

RP : On n'a pas encore eu de réels contacts de travail avec le public. Jusque-là, les marchés que nous avons relévent beaucoup plus du privé. Nous sommes en train d'avoir des ouvertures sur les marchés publics parce qu'ils ont commencé à venir vers nous. Notre présence les incite à venir voir ce que nous sommes capables de faire.

LDB : Rencontrez-vous déjà des difficultés sur le terrain ? Si oui, lesquelles principalement ?

RP : Pour toute entreprise, le démarrage s'avère toujours difficile. Notamment avec la lenteur administrative qui existe d'ailleurs partout. La

difficulté majeure c'est le port. On a un port qui est très particulier quant à sa méthode de calcul qui le fait apparaître comme le plus cher au monde. C'est d'ailleurs notre souci au niveau du groupe puisque le fait d'être dans différents pays d'Afrique et d'Europe, on s'aperçoit qu'on a un port qui est très cher. C'est un vrai problème qui rend chers les produits bien que le pouvoir d'achat des Congolais soit assez acceptable. Aujourd'hui je me heurte aux difficultés de donner un délai de livraison qui soit respectable.

LDB : C'est dire que le port constitue aussi un handicap dans les délais de livraisons auprès des potentiels clients ?

RP : Effectivement ! Nous nous heurtons à donner un délai raisonnable. Sauf lorsqu'il faut anticiper en tenant compte des besoins du client. Sur ce point, je peux donc dire Stone Work est en mesure de fournir une commande en temps réel.

LDB : Vous vous installez à peine au Congo, quel est l'effectif de votre personnel ?

RP : Stone Work dispose actuellement de neuf agents au niveau du bureau. Mais nous sommes plus nombreux si l'on tient compte des ouvriers permanents qui interviennent sur les chantiers.

LDB : Originaire du Congo, avez-vous des ambitions dans votre pays ?

RP : C'est d'être un grand industriel demain avec l'ouverture d'une carrière de pierre et de marbre dont l'exploration ne saura trop tarder. Il est vrai que cela nécessite de grands investissements, mais nous ambitionnons de figurer parmi les plus grandes entreprises congolaises ca-

pables de défendre ses couleurs à l'extérieur.

LDB : Que pensez-vous de l'industrialisation du Congo ?

RP : Bien que ce soit encore un début, cela me parle. Cependant, il faut avouer que l'industrialisation implique beaucoup de choses, ce qui est plus loin encore. L'espoir y est puisque l'on voit des jeunes pousses naître. Je déplore cependant le manque d'une plate-forme de collaboration, de coopération et d'échanges entre les entreprises congolaises. Je souhaite que soit mise en place cette dynamique afin d'examiner ensemble où se situent les défis de demain, les difficultés à surmonter et donc de constituer une force capable d'aller discuter avec les pouvoirs publics des problèmes liés, entre autres, à la fiscalité, aux taxes douanières, à l'accès aux crédits bancaires et au développement des entreprises.

LDB : Vous êtes architecte, quel est votre point de vue sur l'architecture et le design dans les constructions à Brazzaville ?

RP : Elle est aujourd'hui très surprenante et j'avoue qu'elle n'est plus celle d'il y a vingt ans. Il y a évolution. Mais il faut avouer qu'en dépit des immeubles publics, on trouve encore très peu d'immeubles d'habitation digne de ce nom.

LDB : Un mot à qui veut l'entendre...

RP : Je souhaite qu'on nous motive et qu'on nous fasse confiance pour nos compétences parce que nous sommes capables d'offrir au pays ce que l'on va chercher à l'étranger avec des coûts plus élevés.

Propos recueillis par Guy-Gervais Kitina

LOI DE FINANCES 2015

Le budget de l'État en légère baisse

Le projet de loi de finances 2015 a été présenté, le 30 octobre à l'Assemblée nationale, par le ministre de l'Economie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, Gilbert Ondongo. Il a été proposé en recettes à la somme de 3639 milliards 834 millions FCFA, soit une baisse de 7,5% par rapport au budget rectifié de l'année en cours.



Gilbert Ondongo

Le budget de l'Etat exercice 2015 présenterait un excédent de recettes de 186 milliards 804 millions FCFA. Les recettes pétrolières ont été estimées à 2202 milliards FCFA. A ces recettes pétrolières s'ajouteront 920 milliards FCFA de recettes fiscal-douanières. Les impôts et taxes intérieurs s'élèveront à 710 milliards FCFA soit 50 milliards FCFA de plus qu'en 2014.

« La poursuite de la mise en œuvre des politiques d'élargissement de l'assiette fiscale, de meilleur contrôle des contribuables et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale justifie cette prévision. L'extension du guichet unique de dédouanement aux principaux bureaux de douane aidera à encaisser plus de recettes. En même temps, les nombreuses exonérations élèveront le niveau de la dépense fiscale et diminueront les recettes », a déclaré le ministre des Finances.

Au regard des dépenses grossissantes de l'Etat, Gilbert Ondongo voit l'ur-

gence d'intensifier la rigueur dans la définition et l'exécution des dépenses publiques.

Modifications de certaines dispositions fiscales et parafiscales

Dans ce projet de loi, les très petites entreprises n'auront que la patente à payer pour impôts, perçue au profit des collectivités locales ; et les revenus provenant de l'exploitation agricole, agropastorale, piscicole et de la pêche sont exonérés de l'impôt. Les droits d'immatriculation et de transcription des propriétés foncières seraient forfaitaires les deux prochaines années. Ils ont été fixés par zone, variant ainsi entre un million FCFA et 250 mille FCFA. Au-delà de 2016, les droits

d'enregistrement relatifs à l'adjudication, la vente, la revente, la cession, la rétrocession, de biens immeubles seront de 7% de leur valeur au lieu de 15%.

Le projet de loi des finances prévoit également le recouvrement, par retenue à la source sur salaire auprès des employeurs, à raison de 1000FCFA par mois, de la taxe d'occupation des locaux. Pour le ministre des Finances, cette taxe sera versée aux collectivités locales en vue de contribuer à l'assainissement des villes.

Par ailleurs, des mesures strictes sont à appliquer sur la gestion des effectifs de la Fonction publique et des organismes publics bénéficiant des fonds de l'Etat pour le paiement des salaires. L'agent de l'Etat doit être admis à la

retraite sans possibilité de dérogation. Aucune embauche dans un organisme public financé par l'Etat, notamment le CHU et l'Université Marien Ngouabi, ne sera possible sans l'accord du ministère des Finances.

« Croissance pauvre en emplois et croissance avec emplois »

Au cours de cette occasion, Gilbert Ondongo a fixé le cadre macroéconomique national qui servira de base à l'élaboration des prévisions budgétaires de l'année 2015. Pour lui, l'évolution de l'économie nationale demeure fortement influencée par celle de la production pétrolière. Elle augmentera de près de 10%, en passant de 95 millions de barils aujourd'hui à 104 millions de barils en 2015. Cette croissance s'étendra selon lui, jusqu'en 2017, avec l'entrée en production des nouveaux champs comme « MOHO nord » et la montée en puissance des champs mis en exploitation en 2015 tels « Nene Banga », « Litchendjili » et « Lianzi ».

La croissance dans la sous-branche pétrolière au Congo est pauvre en emplois, dit-il, tandis que la croissance dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire est accompagnée d'une création importante des emplois. « L'économie congolaise ne détruit pas des emplois, elle en crée. L'économie congolaise ne stagne pas, elle est en croissance. La croissance économique nationale en 2015 avoisinerait les 10%. Elle se main-

tiendrait à ce niveau relativement élevé pendant les cinq ans à venir », a expliqué Gilbert Ondongo.

Pour pallier cette dépendance, il a proposé de compter désormais sur le secteur secondaire. Il s'agit notamment des branches transports, télécommunications, commerce, hôtellerie, restaurant, services financiers et autres.

2015, année de l'entreprise

Ainsi, le gouvernement entend promouvoir, en 2015, l'esprit d'entreprise et les entreprises, en particulier les PME-PMI. « Tout sera mis en œuvre pour susciter la création en grand nombre des entreprises dans toutes les branches de l'économie. Les entreprises naissantes et celles existantes auront puissamment soutenues aux fins de prospérer et de vivre longtemps, car les PME et PMI doivent prendre le relais du pétrole dans la création et l'accumulation des richesses nationales », a affirmé le ministre des Finances, avant d'ajouter : « La demande intérieure continuerait de jouer un rôle important dans l'évolution de l'activité économique nationale. La consommation des ménages sera soutenue, d'une part, par l'augmentation de la masse salariale versée aux agents de l'Etat et, d'autre part, par le niveau croissant de l'emploi offert par les entreprises, en création ou en augmentation de leurs capacités ».

Josiane Mambou Loukoula



République du Congo

Programme Lisungi
Plan National d'Action Sociale

Banque Mondiale

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°11/2014/UGP-LISUNGI

« Relatif au Recrutement d'un Responsable Suivi et Evaluation Local »

- Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale un prêt pour cofinancer le programme LISUNGI-Système de filets sociaux, et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour recruter sept (7) Responsables Suivi et Evaluation Locaux qui seront affectés dans les Circonscriptions d'Action Sociale de Makélékélé, Baongo, Mougali, Talangai, Mvoumvou, Oyo et Makoua, à raison d'un responsable par CAS.
- Sous l'autorité du Chef de la Circonscription d'Action Sociale, le Responsable Suivi et Evaluation Local, est responsable des activités liées au suivi et évaluation au niveau local. À ce titre, il est chargé :
 - o d'appuyer la CAS dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de travail et des instruments d'indices notamment le SIG et les indicateurs et les autres outils de collecte de l'information ;
 - o d'aider à la mise en place du dispositif de ciblage, d'enregistrement et paiement des ménages
 - o de veiller au bon fonctionnement des instruments et matériels du Système Informatique d'Information et de Gestion, au niveau local ;
 - o d'assurer l'audit interne de tout le processus de sélection et paiement des ménages au niveau de la CAS
- Le contrat de RSEL sera d'un (1) an renouvelable une fois par reconduction sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin du projet, après une période probatoire de six (6) mois au cours de la première année.
- Les sept (07) consultants seront affectés dans l'une des Circonscriptions d'action sociale suivantes: Makélékélé, Baongo, Mougali, Talangai, Mvoumvou, Oyo ou de Makoua en fonction de son choix précisé dans le dossier de candidature.
- Pour conduire cette mission, le candidat ou la candidate devra justifier du profil suivant:
- Pour conduire cette mission, le Responsable Suivi Evaluation Local devra :

- être titulaire d'un Bac +3 minimum, en sociologie, travail social, géographie, statistique, en économie ou équivalent ;
 - justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine de l'animation sociale dans les projets de développement communautaire.
 - posséder différentes compétences techniques dans le travail social.
 - avoir la maîtrise de la suite office Microsoft
 - avoir la maîtrise du français et des langues nationales
 - avoir la capacité à travailler sous pression, avec un sens aigu de l'intégrité et des relations interpersonnelles
 - avoir la connaissance dans le domaine de la protection sociale, de la géomatique et de ses outils serait un atout.
 - 7. Chaque consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale », Edition de janvier 2011.
 - 8. Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV du candidat, les copies des diplômes, certificats de travail, ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de missions analogues, etc.) sont à déposer au plus tard le 14 novembre 2014 aux adresses ci-dessous, sous pli fermé et portant la mention « **AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 11/2014/UGP-LISUNGI, relatif au recrutement du Responsable Suivi et Evaluation Local de la CAS** de (Préciser la CAS pour laquelle vous postulez) ».
 - 9. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles, Brazzaville (République du Congo); Tél : 00242 066644919 / 00242 05 526 52 96; E-mail : lisungiprojet@gmail.com
- Fait à Brazzaville, le 22 octobre 2014.**
- Le Coordonnateur de LISUNGI**
- Alfred Constant KIAKOUAMA.-**



République du Congo

Programme Lisungi
Plan National d'Action Sociale

Banque Mondiale

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°01/2014/UGP-LISUNGI

« Relatif au Recrutement d'un consultant Spécialiste en Passation des Marchés »

- Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale un prêt pour cofinancer le programme LISUNGI-Système de filets sociaux, et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour recruter le spécialiste en passation des marchés de l'Unité de Gestion dudit projet.
- Sous la supervision générale du Coordonnateur du projet, le Spécialiste Passation des Marchés est placé sous l'autorité du Coordonnateur du programme LISUNGI. Il (ou elle) est responsable des activités liées à la passation des marchés. A ce titre, il est chargé de :
 - mettre sur pied la fonction de passation des marchés et en assurer le contrôle qualité;
 - mettre en place les instruments de base de la passation de marchés (manuel des opérations, directives et documents de gestion des marchés conforme aux exigences du manuel d'exécution du projet;
 - mettre en place des outils de gestion des marchés adaptés aux besoins du projet, dont le plan annuel de passation des marchés et sa mise à jour périodiquement ;
 - développer des mécanismes de suivi de l'exécution des contrats ;
 - élaborer et mettre en œuvre un plan de formation des cadres congolais sur les règles et procédures de passation des marchés.
- Le contrat du SPM sera d'un (1) an renouvelable une fois par reconduction sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin du projet, après une période probatoire de six (6) mois au cours de la première année.
- Le consultant SPM travaillera à Brazzaville, au siège du projet.
- Pour conduire cette mission, le candidat ou la candidate devra justifier du profil suivant:
 - Diplôme d'Etudes Supérieures, en préférence en Ingénierie, Administration publique, Droit commercial, ou Gestion minimum Bac + 4, équivalent d'une maîtrise (Master);
 - Dix (10) années d'expérience dont 05 ans au moins dans le domaine de la passation des marchés en qualité d'expert en

- passation des marchés pour des projets cofinancés par la Banque mondiale ou la Banque Africaine de Développement.
- Une expérience d'au moins trois (ans) dans l'animation des formations des cadres dans le domaine de la passation des marchés
- Excellente connaissance des techniques de passation des marchés en générale et des règles de procédure de passation des marchés des banques multilatérales de développement et du cycle de projet: particulièrement de la Banque Mondiale, et une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la Passation de marchés publics.
- Le candidat ou la candidate devra faire preuve d'une bonne expression orale et écrite en Français. Une connaissance de l'anglais serait un atout. Il devra par ailleurs être reconnu comme disposant d'aptitudes à travailler en équipe.
- 6. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies au chapitre V des Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale », de janvier 2011.
- 7. Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV du candidat, les copies des diplômes, certificats de travail, ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de missions analogues, etc.) sont à déposer au plus tard le 14 novembre 2014 aux adresses ci-dessous, sous pli fermé et portant la mention « **AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°01/2014/UGP-LISUNGI, relatif au Recrutement d'un consultant Spécialiste en Passation des Marchés** ».
- 8. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles, Brazzaville (République du Congo); Tél : 00242 066644919 / 00242 05 526 52 96; E-mail : lisungiprojet@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 22 octobre 2014.

Le Coordonnateur de LISUNGI
Alfred Constant KIAKOUAMA.-

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « Si chacun se rappelait, lors des échéances électorales, que ce n'est pas son intérêt particulier mais l'intérêt général qu'il faut viser, alors pourrions-nous en espérer autant de la part des élus. »

Benjamin Moriame, Belgique, journaliste, auteur-éditeur, Politique, revue des débats, 18 mai 2014

□ « Les banquiers émettent de la dette, vendent de la dette, achètent de la dette, gagnent d'argent à chaque opération, et s'étonnent ensuite que l'emprunteur ne rembourse plus. »

Nicolas Sarkozy, ancien président français, conférence à Singapour (12 février 2014), Le Point N° 2192 du 18 septembre 2014

□ « Nous consommons très mal ce que nous produisons. Nous passons tout notre temps à faire la fête. »

Macky Sall, président du Sénégal, Le Soleil du 20 octobre 2014

□ « La connaissance de la langue est la toute première condition pour pouvoir participer à la vie sociale, économique et culturelle »

Geert Bourgeois, avocat et homme politique belge, Le Soir du 13 juillet 2002

□ « L'Angleterre a su garder ses anciennes colonies dans une entité qui est le Commonwealth. Nous les francophones l'avons beaucoup plus fait dans des entités culturelles. »

Fodé Sylla, ambassadeur itinérant économique pour défendre le Plan Sénégal émergent, Afrik.com, 22 octobre 2014

BRAZZAVILLE

Des perturbations annoncées dans la distribution d'eau

La pluie diluvienne du 28 octobre a causé d'importants dégâts à Brazzaville, surtout dans la partie nord de la ville. À Makabandilou, Massengo et Nkombo, le réseau de transport et de distribution d'eau a pris un coup et, depuis lors, l'eau a cessé de couler des robinets.

Pour s'imprégner de l'ampleur des dégâts, une équipe de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE), conduite par le directeur départemental, Florent Ndoudi, est descendue dans les quartiers concernés le 29 octobre. Il en ressort qu'à la hauteur de Makabandilou, la conduite de refoulement de l'UCD (Potabloc) Djiri en fonte DN 500 mm a subi de graves dommages liés au ravinement. « Elle s'est donc retrouvée en suspension et a cédé entraînant son déboîtement. Ce sont environ 50 ml de cette conduite qui seront à reprendre avant toute remise en service », indique un rapport de la direction technique.

De l'autre côté de la route, la conduite en PVC DN 200 mm posée récemment par la société SADE a subi de graves avaries. Il s'agit notamment de la chute du caniveau en béton armé sur les tuyaux. Un autre endroit endommagé : le tronçon station de reprise d'Itatolo-réservoir de Soprogi. Ici, la conduite de refoulement en fonte DN 900 mm posée par l'entreprise SMEC a subi aussi un grave préjudice à hauteur d'un coude. « À cet endroit, l'érosion provoquée par l'écoulement de l'eau de pluie a été telle un canyon. La butée béton qui sert à maintenir le coude en place se trouve donc aujourd'hui en suspension au-dessus du vide et menace de tomber au fond de la tranchée et d'entraîner le coude avec elle. »

Au niveau du PSP de Massengo, par contre, c'est la conduite en PVC DN 200 mm qui a été déplacée par la force de l'eau. Même décor à l'arrêt Bongho-Nouarra où la conduite PVC 500 mm a subi



Une vue des dégâts causés par la pluie nettoyé et sécurisé.

les mêmes dégâts que la fonte de Makabandilou. Environ 40 ml de conduite sont affectés. Selon la SNDE, le traitement définitif de certains sites nécessitera une coordination entre plusieurs structures de l'État. « En effet, en l'état actuel des chaussées et des caniveaux ainsi que du ravinement des certains endroits, la SNDE ne peut intervenir en toute sécurité pour la réparation définitive de ses conduites. Il est donc absolument nécessaire que des travaux de purge et de consolidation soient effectués au préalable à toute intervention de la SNDE », peut-on lire du rapport.

Quelques travaux provisoires déjà amorcés

Suite aux dégâts causés, la SNDE éprouve encore de difficultés pour produire, actuellement, une évaluation financière des travaux pour la remise en état de toutes les canalisations. Mais elle a déjà mobilisé ses équipes sur le terrain. Celles-ci ont commencé un travail de sécurisation des conduites. C'est le cas de la conduite PVC DN 500 mm qui a été réhabilitée provisoirement afin de permettre à l'entreprise Andrade de nettoyer et stabiliser le site. Cependant, la mise en eau pour des essais d'étanchéité ne pourra se faire que lorsque le site sera entière-

À propos du plan d'action mis en place...

Étant donné que la remise en service de l'ensemble de ces canalisations nécessitera un certain temps, la SNDE a déjà pris certaines mesures. Il s'agit, entre autres, du transfert du maximum d'eau produite sur le complexe de Djiri vers le réservoir de Ngamakosso et le refoulement d'une partie des eaux de Ngamakosso vers le réservoir de Boukiero. Ce qui assurera la desserte gravitaire des quartiers Nkombo, Massengo et Terminus Mikalou. « Le but est de minimiser l'impact négatif de cet incident sur la distribution d'eau auprès des usagers. Nous avons créé un comité de crise interne à la SNDE regroupant tous les services concernés par la gestion de cet événement exceptionnel et pris des contacts avec les différents acteurs afin de minimiser les délais d'intervention par une meilleure coordination des travaux à mener », conclut le rapport de la direction technique. Rappelons que cette pluie a également endommagé les installations de la Société nationale d'électricité, la fibre optique, les voiries urbaines et quelques chaussées de Brazzaville.

Parfait Wilfried Douniama



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP13	Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement	5 jours	03 au 07 novembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5 jours	10 au 14 novembre 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	17 au 21 novembre 2014
BTP01	Assurer la fonction de chef de chantier Bâtiment et travaux publics	4 jours	24 au 27 novembre 2014

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Un appel au financement du numérique au Congo

Les investissements de l'Etat estimés à 150 milliards Fcfa n'ont pas suffi pour combler les attentes de l'industrie numérique qui s'implante au Congo.

Le ministre des Postes et télécommunication, Thierry Mougalla, a lancé le 30 Octobre à Brazzaville, un appel à financement pour les grands chantiers numériques de l'avenir. Il s'est adressé à tous les participants venus nombreux autour de la conférence sur le financement de l'industrie numérique.

« ... sans ces infrastructures, sans leur développement qui requiert des investissements dans la durée, la société et l'économie numérique n'existeraient tout simplement pas », a-t-il déclaré lors de cet événement co-organisé par le projet Central African Backbone et l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques. La conférence a bénéficié de l'assistance technique de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement.

Des communications, les participants ont épinglé les principales faiblesses au développement de l'industrie du numérique. On cite : une très grande disparité de poids entre la téléphonie mobile



Les acteurs de l'industrie numérique

et le reste des activités ; une faible visibilité sur le net avec moins de 15 portails de services publics, et il est enregistré que moins de 10000 ménages disposent d'un ordinateur.

S'ajoute aussi, la position en aval des acteurs et non la conception sur la chaîne de valeur du numérique se justifiant par un frein à la formation de qualité. Le Congo est en retard dans l'internet par rapport à deux pays africains francophones qui ne sont pas dans la situation exceptionnelle vis-à-vis des télécommunications et de l'Internet en Afrique.

Par ailleurs, les participants ont

échangé sur les opportunités qu'offre l'industrie du numérique. Celle-ci améliore et accélère la productivité et la compétitivité des entreprises ; la modernisation de l'État et les services de l'Etat ; le niveau d'éducation et de formation ; la vie des citoyens en société.

« L'industrie numérique exige des nouvelles infrastructures, de nouveaux contenus, services, comportements et programmes de formation (...) le développement de l'industrie numérique n'est pas la seule responsabilité du ministère des télécommunications », a relevé le directeur

général de l'Arpce, Yves Castanou. Durant une demi journée des travaux, les acteurs de l'industrie numérique, les banques locales, les organes économiques des chancelleries, les partenaires au développement et les institutions de l'Etat, ont été édifiés sur le financement de l'industrie numérique.

Cette rencontre s'est inscrite dans le cadre de la promotion de l'économie numérique, dans une perspective de diversification de l'économie nationale.

Il ressort aussi que partout dans le monde, l'industrie numérique apporte des profonds bouleversements dans tous les secteurs d'activités. Au Congo, elle répond à un ensemble de composantes que l'on peut regrouper: usage, service, infrastructure, gouvernance et les acteurs.

Le TIC se présente comme l'un des leviers sur lequel le Congo peut compter dans sa course vers la modernité. Déjà un travail a été fait dans la croissance du secteur avec notamment la mise en œuvre d'importants chantiers structurants inscrits dans le cadre du projet de couverture nationale en télécommunication. Selon le ministre Thierry Mougalla, le travail abattu (connexion du Congo au câble sous-marin

à fibre optique) et ce qui reste (les extensions et les interconnexions) vont bientôt permettre de disposer plus de 1000 kilomètres de fibre optique.

Cependant, malgré un environnement favorable, de nombreux défis restent à relever et nécessitent des actions structurantes ainsi que des financements importants. Il s'agit de la réussite de la transition numérique, l'interconnexion du Congo au pays limitrophes, le développement du contenu et l'établissement d'une gouvernance numérique. Tels sont les grands enjeux de l'heure.

« Le gouvernement a fourni des efforts remarquables pour instaurer un secteur numérique viable au Congo. Ces efforts méritent d'être consolidés à travers la mise en œuvre des projets structurants préalablement identifiés (...) il est aussi temps pour les autorités de prendre la décision qu'il faut afin de faire mieux, en sorte que le secteur soit le Top5 de l'Afrique », a conclu le coordonnateur du CAB, Luc Missidimbazi.

Notons que le ministre des Postes et télécommunications était accompagné du ministre délégué au Plan et à l'aménagement, Léon Raphaël Mokoko.

Nancy France Loutoumba

OFFRE D'EMPLOI

**AMBASSADE DES ETATS-UNIS A BRAZZAVILLE
NUMERO D'ANNONCE : 013/2014
OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE:
ELECTRICIEN GRADE DU POSTE: FSN-04
(GRILLE SALARIALE DES EMPLOYÉS LOCAUX
DE L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS)**

DATE D'OUVERTURE: jeudi 23 Octobre 2014; DATE DE CLOTURE: jeudi 06 novembre 2014
Nature du contrat : Contrat à Durée indéterminée (CDI), après la période probatoire (période d'essai).

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un (1) individu ayant un brevet d'études techniques (B.E.T) ou équivalent en électricité ou en génie électrique ; un niveau acceptable de la langue anglaise (Niveau 2) ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans la section en charge de l'entretien et de la maintenance des installations et des équipements. L'intéressé(e) aura entre autres tâches: d'installer des panneaux électriques, des commutateurs de transfert automatiques, des régulateurs de tension automatiques. Il (Elle) effectuera également des câblages intérieurs et extérieurs. Il (Elle) assurera en outre l'entretien des appareils électro-ménagers dans les résidences.

L'intéressé (e) exécutera également d'autres tâches sur instruction de son superviseur. Un test est prévu, pour les candidats qui seront présélectionnés. Les candidats dont les dossiers ne seront pas retenus pour ce test ne seront pas contactés.

Pour postuler, prière de visiter notre site internet: <http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>. Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2073 / 06-612-2133 / 06-612-2143 / 06-612-2109

Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement. N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ÊTRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTÉS ET SERONT DONC REJETÉS.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

AVIS DE VENTE N° CBRA/OPS/VE-P/001/14

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance propose à la vente, au plus offrant les équipements listés

ci-après :

• Lot 01 : Une (1) Voiture Toyota Land Cruiser GX Station Wagon STD Model HZJ 105L-GCMRS diesel en état de marche.

- Année : 2009

- Kilométrage : 126,515 ;

• Lot 02 : Un (1) Groupe Electrogène en panne de 5 KVA de marque KIPOR;

• Lot 03 : Un (1) Serveur Compaq ProLiant ML370 Génération 2 (Tower model) en bon état ;

• Lot 04 : Dix (10) Pèses personnes ;

Conditions générales de vente :

1. Tous les lots seront cédés chacun en lot unique et indivisible ;
2. Les équipements seront vendus en l'état actuel et ils sont visibles devant les locaux du Bureau de l'UNICEF sis D-34 rue Lucien Fourneau derrière le CCF.
3. Les visites peuvent se faire sur site sans rendez-vous du Mardi 04 novembre 2014 au vendredi 07 novembre 2014 de 15h00 à 17h30 (voir Patrick et Parfait)
4. L'acheteur prendra en charge la manutention et le transport de tous les équipements cédés par l'UNICEF ;
5. L'offre doit être déposée, sous pli fermé, dans les urnes se trouvant au niveau de la réception du Bureau de l'UNICEF sis D-34 rue Lucien Fourneau derrière le CCF avec la mention « Offre pour le lot numéro _____, A l'attention de l'Administrateur des Opérations ». L'offre devra aussi comporter les contacts téléphones/fax/email de l'acquéreur potentiel ;
6. La date limite de dépôt des offres est fixée au Lundi 10 novembre 2014 à 15 heures précises ;
7. L'ouverture des plis se fera le Mardi 11 novembre 2014 et le nom des adjudicataires sera publié à l'UNICEF dès le Mercredi 12 novembre 2014 ;
8. Si au bout de 72 heures le premier gagnant ne se manifeste pas, le suivant immédiat sera contacté et il en sera ainsi jusqu'à la cession définitive des équipements ;
9. L'UNICEF se réserve le droit d'annuler la vente en cas d'offres jugées trop basses ;

Brazzaville, le 30 octobre 2014 - AVIS DE VENTE N° CBRA/OPS/VE-P/001/14

JOURNÉE AFRICAINE DE LA JEUNESSE

La 9^e édition plaide pour l'autonomisation des jeunes filles

La communauté africaine célèbre le 1^{er} novembre de chaque année, la fête de sa jeunesse. Une occasion, à la fois pour rappeler la place de la jeunesse dans le développement et la construction du continent ; mais aussi pour réitérer les principes contenus dans la Charte africaine de la jeunesse.

La 9^e édition de la Journée africaine de la jeunesse a été placée sur le thème : « Autonomiser les jeunes filles à travers l'Agenda 2063 ». En effet, cette fête a été instaurée par décision des chefs d'État et de gouvernements réunis à Banjul, en Gambie lors du 7^e sommet de l'Union africaine (UA) de 2006. Selon le ministre congolais de la Jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso, qui a rendu publique la déclaration du gouvernement, cette thématique est une importante interpellation faite aux jeunes filles. Car, elles représentent avec les femmes, près de la moitié des individus qui peuplent les sociétés africaines. Au-delà de leur poids démographique, a-t-il rappe-

lé, elles participent aussi à l'effort de construction et de développement des États au même titre que les hommes.

« Nous les avons vues à l'œuvre lors du chantier Jeunesse internationale organisé à Sibiti dans le cadre des activités liées à la municipalisation accélérée de la Lékoumou. En effet, convient-il de le rappeler, de nombreuses jeunes africaines issues notamment du Cameroun et du Gabon se sont jointes, dans le cadre de ce chantier, aux jeunes congolaises et françaises dans un vaste élan visant l'égalité de sexes et l'unité de notre continent au travers de ce que l'Afrique compte pour la première ressource, la jeunesse », a-t-il indiqué. À la lumière de cet exercice, a rappelé le ministre, il revient à chacun, de poursuivre cette construction de l'unité de la jeunesse africaine tout en lui rappelant la nécessité de s'approprier les valeurs morales, civiques et de paix afin de garantir durablement les acquis qui font la stabilité et la paix sur le continent. « Ainsi, nous répondrons à l'appel



Le ministre Anatole Collinet Makosso (crédit photo Adiac)

de la Commission de l'Union africaine qui prône que l'on puisse favoriser, d'ici à l'horizon 2063, une meilleure représentativité de la jeune fille et de la femme dans les différentes structures de la vie économique et sociale de nos États. L'objectif poursuivi étant de leur garantir, pour des soucis d'égalité et de justice sociale, une meilleure existence », a déclaré le ministre Anatole Collinet Makosso.

Il a par ailleurs, salué le cou-

nistres

Anatole Collinet Makosso a par ailleurs, annoncé son départ de la tête de la 4^e Conférence des ministres de l'UA en charge des questions de jeunesse. Tout ceci, a-t-il indiqué, avec le sentiment d'avoir défendu les intérêts des jeunes, s'agissant des grandes questions qui accablent leur développement. Il s'agit principalement de la lutte contre le chômage, de la qualité de l'éducation, de la formation qualifiante, de l'appui à l'entrepreneuriat juvénile ou de la participation des jeunes dans les instances de prise de décision. « Sur toutes ces questions, bien au-delà de la Conférence des ministres de l'Union africaine, nous restons mobilisés auprès des jeunes car, c'est ensemble que nous parviendrons, dans le cadre d'une gouvernance intergénérationnelle, à construire une société égalitaire, garantissant les conditions de succès et de réussite pour chacun d'entre nous », a conclu le ministre de la Jeunesse.

Parfait Wilfried Douniama

GRANDS TRAVAUX

Un escroc pris la main dans le sac

La gendarmerie a présenté, le 30 octobre à la presse, un jeune homme, la vingtaine révolue, qui passait pour un envoyé du ministre délégué aux Grands travaux auprès des habitants de Mikalou, un quartier du 6^e arrondissement.

Informé sur le projet gouvernemental de construire une corniche qui mène vers le quartier Jacques-Opangault avec, à la clé, l'expropriation des parcelles, ce citoyen

a cru son heure arrivée de faire aussi les affaires. C'est ainsi qu'il s'est mis à rançonner des propriétaires de parcelles leur demandant de rassembler les copies de leurs titres fonciers pour lui permettre de constituer le répertoire attendu.

À certains, il a exigé 150.000 FCFA alors qu'a d'autres il demandait 300.000 FCFA. « Quand il s'est présenté à moi, pour la première fois, il m'a présenté son badge

signé « Grands travaux » me persuadant qu'il avait oublié son ordre de mission chez lui. Convaincu, je lui ai remis une copie de mon titre foncier avec la somme de 150.000 FCFA », a témoigné Édouard Ngatsongo, chef de bloc dudit quartier, mais aussi victime. Et d'ajouter : « Pour m'amadouer quand les délais fixés n'étaient pas respectés, il rassurait que les autorités discutaient déjà de la situation. Et que, dans une semaine j'allais avoir mes sept millions de francs CFA. »

Une situation qui a mobilisé les responsables des Grands Travaux. « Ne donnez pas l'argent à quiconque qui se présenterait à vous au nom des Grands travaux. Il ne nous revient pas de payer les expropriés. Nous ne demandons pas non plus l'argent à la population. Donc soyez vigilants », a averti Oscar Otoka, coordonnateur technique à ce ministère.

Lopelle Mboussa Gassia

CONGO-AFRIQUE DU SUD

Les deux pays envisagent d'installer une plate-forme

L'ambassadeur de l'Afrique du Sud au Congo, Richard Baloyi a expliqué le 30 octobre à Brazzaville que le Congo et l'Afrique du Sud ont émis le souhait d'établir une plate-forme pour attirer les sud-africains à investir au Congo.



L'ambassadeur sud africain tête à tête avec le président de la chambre de commerce

Il l'a fait savoir à sa sortie d'audience accordée par le président de la chambre de commerce d'industrie, de l'agriculture et des métiers de Brazzaville, Paul Obambi. D'après le diplomate sud-africain, cette plate-forme permettra de réunir les hommes d'affaires congolais pour regarder les différentes opportunités offertes par le Congo en vue d'attirer les investisseurs sud-africains.

Les deux hommes ont également discuté sur le renforcement des relations qui existent depuis de longues années entre le Congo et l'Afrique du Sud ainsi que sur le domaine de l'économie basée sur les projets spécifiques notamment le commerce et l'investissement.

Lydie Gisèle Oko



DÉFENSE NATIONALE

61 sous-officiers formés à l'administration

Les stages des sous-officiers des corps de troupe se sont achevés le 30 octobre à Brazzaville. Au cours d'une cérémonie de remise de diplômes, 61 stagiaires ont obtenu une moyenne supérieure à 10 sur 20.

Cette formation organisée durant six semaines par le ministère à la présidence, chargé de la Défense nationale en partenariat avec la coopération militaire française dans le cadre du Projet gestion administrative et financière visait à former essentiellement des sous-officiers.

Ceux-ci auront pour vocation à servir dans les services administratifs des corps de troupe et des organismes assimilés.

Dans son allocution, l'un des instructeurs, le directeur de stage, le Lieutenant-colonel Alain Adnot de la coopération française, a déclaré que « Ces stages permettront à alimenter les formations en personnel administratif formé et motivé. »

Dans son discours de clôture, le directeur général de l'administration et finance au ministère de la Défense nationale, le commissaire général de brigade Ambroise Mopendza, a souligné

le renforcement des capacités individuelles et potentielles des apprenants dans le cadre du Projet gestion administratif et financière et gestion des ressources humaines (GAFGRH) : « Nous avons ainsi devant nous des stagiaires sous-officiers désormais qualifiés dans les spécialités précitées qui proviennent des corps et services de notre armée. À travers les résultats obtenus par les uns et les autres, ils ont donné la preuve de leurs capacités... »

L'un des bénéficiaires, le maréchal de Logis Makaya Tchibinda, a dit ses impressions. « J'évolue à l'école de la gendarmerie nationale. Je viens de terminer mon stage en gestion des ressources humaines... Ce que je souhaiterais c'est qu'on m'affecte dans une formation d'emploi, là où je pourrais mettre en pratique ce que je viens d'apprendre. Je souhaiterais que le commandement pense à cela », a-t-il déclaré.

Guillaume Ondzé



Des sous-officiers formés

FORMATION

Des éleveurs s'approprient des techniques gestion d'une ferme

Au menu de cette formation : « Le management de l'élevage des poules pondeuses ».



Les participants

Les participants sont venus des départements de Brazzaville, de Pointe-Noire et du Pool. Organisée par Bio-agro service, en partenariat avec le laboratoire français Lapovret, cette formation vise à doter ces participants de techniques permettant d'augmenter la production et de répondre aux besoins des consommateurs.

« Nous avons organisé cette formation parce qu'on a constaté que les éleveurs ne travaillent pas selon les règles de l'art. Ce qui a un incident négatif sur la production locale », a déclaré le Dr Lin-Christian Lembango.

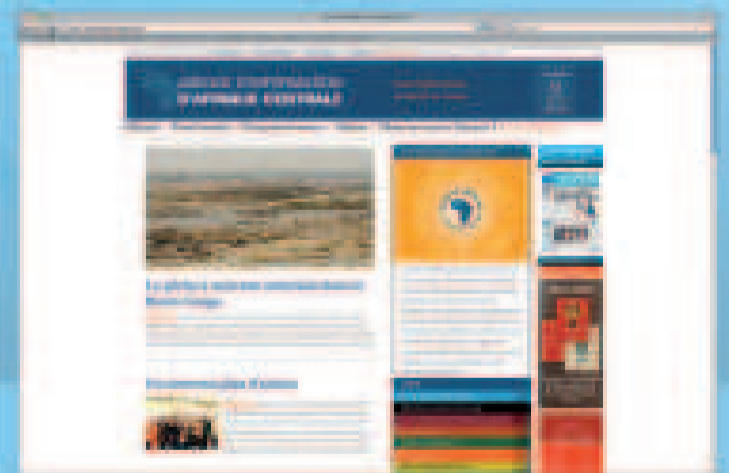
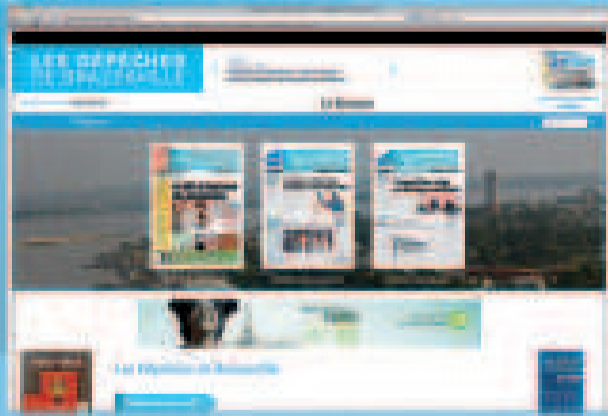
En tant que cabinet conseil spécialisé dans la vente et la distribution des produits vétérinaires, le responsable export de Lapovret, Léo Carpen, a expliqué également aux éleveurs les techniques de vaccination permettant de prévenir les volailles contre les maladies virales. Le critère de choix d'un site approprié pour installer une ferme a été de même développé.

Lopelle Mboussa Gassia

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

SANTÉ

Les femmes médecins du Congo lancent officiellement leurs activités

L'Association des femmes médecins du Congo (AFMC) a manifestement pris l'engagement mardi à Brazzaville, devant le ministre en charge de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement et l'Ordre national des médecins, d'apporter sa contribution à l'amélioration de la santé au Congo.

Au palais de congrès où les objectifs ont été redéfinis devant une centaine de médecins membres de cette plateforme et des consœurs du Sénégal, du Cameroun et de la France invités pour la circonstance, l'AFMC a jeté les bases de son existence après une longue pause causée par les événements sociopolitiques de 1997.

Les activités de l'association, qui se relance finalement, « s'orientent particulièrement vers la santé de la mère et de l'enfant à travers la redynamisation et la promotion des structures de santé qui leur sont consacrées ainsi qu'à la réalisation des activités de recherche », a précisé dans son exposé le Dr Yvonne Datsé, chirurgien à la retraite et vice-présidente de l'association. Il s'agit d'autre part « d'informer et éduquer les femmes et les enfants sur les moyens de protéger leur propre santé et promouvoir l'accès et l'utilisation des services de santé à la femme et à l'enfant », a-t-

elle poursuivi.

L'AFMC s'engage par ailleurs à veiller à l'application des lois et recommandations prises au niveau national et international sur la santé de la femme et de l'enfant tout en collaborant avec les ONG, organismes nationaux, internationaux, et d'autres associations.

Revigorée, la nouvelle équipe du bureau exécutif national s'emploie déjà à se déployer sur le terrain pour les projets en faveur de la santé de la femme et de l'enfant. Parmi ceux à court et long terme figurent la mise en place des structures permettant le suivi des femmes, la formation du personnel et paramédical, le dépistage des maladies transmissibles et non transmissibles. L'AFMC mènera des activités curatives, préventives, promotionnelles et réadaptatives.

Un partenaire du gouvernement pour les projets de santé

Le lancement des activités de l'AFMC est vu par la ministre en charge de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Catherine Embondza Lipiti, comme « un choix hautement humain ». « Je crois qu'il ne s'agit pas seulement d'une obligation déontologique parce que vous êtes médecins », a souligné la ministre.

Pour Catherine Embondza Lipiti « le gouvernement peut compter sur l'AFMC comme partenaire dans



Le présidium lors du lancement officiel de l'AFMC

la concrétisation du volet santé du Chemin d'Avenir », se réjouissant par ailleurs du fait que beaucoup de femmes se sont désormais spécialisées dans plusieurs branches de la médecine.

Au Congo, en effet, on compte désormais trois femmes ayant dignement gagné leur grade de professeur décerné par le Cames : le professeur Gisèle Kimbally-Kaky par ailleurs présidente de l'AFMC, suivi du professeur Aurore Mbika Cardorelle et enfin le professeur agrégé Ntsonde Malanda. Même si les hommes sont encore plus nombreux et que les femmes médecins spécialistes se comptent, leur distinction est une fierté pour celles qui espèrent aller plus loin, mais surtout pour les jeunes filles encore à l'école, qui attendent trouver des modèles. C'est à juste titre que l'AFMC a inscrit la formation dans

ses objectifs afin d'inspirer des vocations et encourager au métier de la santé.

Le lancement des activités de l'AFMC a donné lieu à des exposés. Les associations sœurs invitées, comme celle du Sénégal ont partagé leur expérience. Le Dr Seynabou Ba-Diabaté de l'Association des femmes médecins du Sénégal qui existe depuis 1989 et qui compte 400 membres a démontré comment dans son pays l'association participe à « faire bouger les choses ». « Nous avons fait un plaidoyer pour l'accès à l'avortement médicalisé en cas de viol », a-t-elle souligné parmi tant d'exemples.

Le président de l'Ordre des médecins, le Pr Hervé Iloki est intervenu sur « Femmes médecins et Ordre des médecins au Congo », après que le Pr Ntsonde Malanda, cancérologue,

a animé un exposé sur la prévention du cancer du sein et du col de l'utérus.

L'AFMC est née en 1996, sous la présidence de la première femme médecin du Congo, le Dr Yvonne Obenga. Le bureau exécutif mis en place à l'issue de l'assemblée générale de février 2014 et présenté mardi 28 octobre est composé comme suit : présidente Pr Gisèle Kimbally-Kaki, vice-présidente Dr Yvonne Datsé ; Secrétaire générale Dr Josiane Sabaye Alima ; Secrétaire générale adjointe Dr Simone Loubienga Wasoumbou ; secrétaire chargée des affaires sociales Dr Chidas Opango ; secrétaire chargée de la recherche Pr Judith Nsonde Malanda ; Trésorière Générale Dr Cécile Tsamana, Trésorière Générale Adjointe Dr Albertine Molongo M'Boyo.

Quentin Loubou

Découvrez le succès avec SMU

Classée parmi les meilleures universités de l'Inde
(Accréditée par le Conseil National d'Accréditation, du Ghana)

Classée No. 1
Le choix de l'étudiant
Centres 360 Surve, Yahoo!



SMU est une université gouvernementale de l'État Indien, constituée en vertu de la Loi législative IX de 1995 de l'État Sikkim - Inde ► Reconnue par UGC-Inde ► Membre de l'Association des universités de l'Inde (AIU) ► Membre de l'Association des universités du Commonwealth.

Rentrée Universitaire - Octobre 2014

A INFORMATIQUE

- License en Informatique (LTI)
- Maîtrise en Informatique (MTI)

B GESTION

- License en Administration des Affaires (LAA)
- Maîtrise en Administration des Affaires (MAA)

C JOURNALISME ET COMMUNICATION

- License en Arts de Journalisme et de Communication (LAJC)
- Maîtrise en Arts de Journalisme et de Communication (MAJC)

CARACTÉRISTIQUES

- 750 centres d'apprentissage.
- 400.000 nouveaux étudiants et 500.000 anciens
- 13 disciplines dans 4 universités et 30 collèges.
- Assistance pour l'obtention de stage offert
- Diplômes internationalement reconnus
- Interaction régulière avec le monde du travail
- Plus de 5 ans d'excellence dans le domaine de l'éducation



- ☛ Emplacement pratique
- ☛ Personnel enseignant expérimenté
- ☛ Soutien E-Learning 24H x 7J
- ☛ Matériel de cours gratuit
- ☛ Formulaire d'admission GHc 40
- ☛ Accréditation mondiale

Expérimentez l'apprentissage interactif 24/7
EduNxtTM
www.smude.edu.in/edunxt

Pour renseignements, s'il vous plaît contactez

SMU

Sikkim Manipal University
Centres d'étude au Ghana

- Academic City Campus, Abena Ateaa Towers
Ring Road Central, Accra, Tel: +233-302-253630/31
- Kumasi Campus: 2nd Floor, CityStyle Building, Hudson Street, Near Baba Yara Stadium, Tel: +233-322-030265
e: info@smughana.com; web: www.smughana.com

SOMMET MONDIAL DES MÉDIAS

Les Prix d'Excellence 2014 annoncés

Les vainqueurs du Prix mondial de l'Excellence 2014 du Sommet mondial des médias (SMM) ont été annoncés lundi et des reportages sur le Myanmar ainsi que sur la fièvre des meurtres en Amérique ont été récompensés.

« La création des prix est un événement qui fait époque », a déclaré Li Congjun, président exécutif du SMM, président du jury et président de l'Agence de presse Xinhua. « Cela encourage tous ceux qui travaillent dans les médias à continuer à développer leurs compétences professionnelles et à poursuivre l'excellence, tout en poussant les organisations médiatiques à travailler avec l'esprit d'innovation et à être actives dans leurs responsabilités sociales et l'assistance publique », a déclaré M. Li à la fin de la réunion du jury. Al-Jazira Anglais a reçu le Prix des équipes médias dans les pays en voie de développement, et Indian Sainath Palagummi de The Hindu a reçu le Prix des professionnels d'information dans les pays en voie de développement. Le Prix de l'innovation des médias a été décerné au



Les lauréats du prix d'excellence

reportage d'investigation « Behind The Bloodshell » du magazine USA Today, qui a passé au crible les données du FBI et de la police locale ainsi que des médias pour comprendre les massacres en Amérique. Le Prix pour les nouveaux médias a été accordé à « Myanmar Emerges », reportage multimédia de GlobalPost des Etats-Unis, qui décrit l'émer-

gence du Myanmar en tant que l'une des histoires économiques, politiques et culturelles les plus importantes de 2013. GlobalPost a consacré un an à ce reportage réalisé à l'intérieur de ce pays asiatique, allant des centres commerciaux, studios d'enregistrement de Rangoon, aux mines de cuivre de Kyisintaung. Les juges ont été sélectionnés

par les organisations membres du présidium du SMM, y compris l'Associated Press, TASS, Kyodo News, Al-Jazira et Kasturi & Sons Limited; des journalistes prestigieux des organisations médiatiques internationales comme l'Agence France-Presse, l'agence de presse polonaise, Hearst Corporation et Paris Match ont également fait partie du pa-

nel, notamment David Schlesinger, ancien rédacteur en chef de Reuters News, et Jack Gao, ancien vice-président de News Corporation.

« J'étais ravi de voir que les gens ont considéré les prix avec sérieux et ont remis un travail excellent et nous ont proposé de très bonnes pièces à choisir », a déclaré M. Schlesinger. Plus de 450 organisations médiatiques et plus de 500 professionnels de 138 pays et régions ont proposé plus de 1.400 oeuvres.

Soulignant que les médias sont en pleine mutation, M. Schlesinger a déclaré qu'il est « fascinant de voir ce que les différentes entreprises et les journalistes du monde sont en train de faire en termes d'innovation, en se changeant pour le mieux ».

Les Prix mondiaux de l'Excellence du SMM sont les premiers prix d'informations couvrant différents formats médiatiques, dont la presse traditionnelle, la photographie, la vidéo et les médias intégrés. Ils sont ouverts aux agences de presse, journaux, stations de télévisions et websites d'actualité à travers le monde.

Xinhua.





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

➤ Acer Aspire E1-570

Ordinateurs portables **acer**

➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)

➤ Acer Aspire V5-131




Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

AFFAIRES

Le Congo monte d'un point dans le rapport Doing Business 2015

Le rapport Doing Business 2015 de la Banque mondiale classe le Congo à la 178e place alors qu'il était classé au 179e rang l'année dernière.

Intitulée « Doing Business 2015 : au-delà de l'efficacité », l'édition de cette année qui a été rendue publique le 28 octobre indique que l'Afrique subsaharienne enregistre le plus grand nombre de réformes et que 74% des économies de la région ont amélioré la réglementation de leur environnement des affaires pour les entrepreneurs locaux. L'étude constate qu'au-delà de l'efficacité, le Bénin, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo sont parmi les 10 premiers pays ayant le plus amélioré leur réglementation des affaires parmi les 189 économies couvertes par le rapport. Il relève que depuis 2005, tous les pays de la région ont amélioré l'environnement réglementaire des affaires pour les Petites et moyennes entreprises - le Rwanda en tête, suivi par l'Ile Maurice et la Sierra Leone.

Commentant ces changements, la conseillère du Group des indicateurs mondiaux, à la Banque mondiale, Melissa Johns, a salué les efforts entrepris par les pays concernés. « Les économies d'Afrique subsaharienne ont fait des progrès ces 10 dernières années en réduisant les contraintes réglementaires relatives à l'environnement des

affaires », a-t-elle déclaré. « Pourtant, malgré ces réformes, des défis persistent dans la région. Par exemple, l'incorporation d'entreprises continue d'être plus coûteuse et complexe en moyenne que dans toute autre région au monde », a-t-elle fait remarquer.

Hors d'Afrique, Doing Business constate que Singapour est en tête du classement mondial en raison de la facilité à faire des affaires. Le rapport indique que la Nouvelle-Zélande; la Chine; le Danemark; la République de Corée; la Norvège; les États-Unis; le Royaume-Uni; la Finlande et l'Australie suivent dans la liste des 10 premières économies où l'environnement est des plus favorables pour les affaires.

Le Projet Doing Business, il faut le signaler, mesure la réglementation des affaires et son application effective dans 189 économies et certaines villes au niveau infranational et régional. Lancé en 2002, ce projet analyse les Petites et moyennes entreprises au niveau national et mesure la réglementation s'appliquant à celles-ci tout au long de leur cycle de vie. En collectant et en analysant des données quantitatives détaillées pour comparer les cadres réglementaires applicables aux entreprises du monde entier au fil du temps, Doing Business encourage la concurrence entre les économies pour la mise en place d'une réglementation des affaires efficace.

Nestor N'Gampoula

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Les députés français votent à nouveau pour un budget en baisse

Le vote a eu lieu le 28 octobre et ce budget 2015 est en baisse soit 2,8% par rapport à celui de 2014. En chiffres, cette représente une coupe de 80 millions d'euros.

Un amendement réaffectant 35 millions d'euros à la politique de don a été orienté vers les pays les plus pauvres, notamment pour financer la lutte contre le virus Ebola, en Afrique de l'Ouest. Le député Jean-Pierre Dufau a expliqué que cette réaffectation « permettra de mieux doter le Fonds de solidarité prioritaire, particulièrement sollicité par la crise sanitaire d'Afrique de l'Ouest, provoquée par l'épidémie de fièvre Ebola et donnera à la France l'assurance de pouvoir disposer des crédits nécessaires pour mettre en œuvre la contribution annoncée pour combattre ce fléau ».

Christian Reboul de l'Ong Oxfam France s'en est félicité que ces « 35 millions correspondent à la somme annoncée par la France pour répondre à la crise Ebola. Cet amendement et donc également un moyen de concrétiser l'aide française pour répondre à cette épidémie » en attendant le tour du sénat pour confirmer l'engagement.

En revanche les députés français ont rejeté un amendement visant à augmenter la participation de la taxe sur les

transactions financières (TTF) au budget dédié au développement à 190 millions d'euros au lieu des 130 millions prévus par le gouvernement. Ils ont par contre adopté le relèvement du plafond plus limité, à 140 millions d'euros. Dans le projet soumis au gouvernement, la part de la TTF destinée à financer la solidarité internationale a été relevé de 15% à 25% destinés au financement de la lutte contre le changement climatique dans les pays les plus pauvres, et aussi à compenser la baisse générale du budget. Depuis 2012, l'Aide publique au développement (APD) n'a cessé de dégringoler, ce qui éloigne la France de son engagement international de consacrer 0,7% de son revenu national brut.

Entre 2012 et 2017, cette aide atteindra 20%, soit environ 640 millions d'euros (420 milliards FCFA).

Sur la fin du quinquennat du président François Hollande (2015-2017), l'enveloppe consacrée au développement sera réduite de près de 210 millions d'euros (137,5 milliards FCFA), soit une baisse de 7,3%. Pour Christian Reboul, « le bilan global reste

très négatif. Ces arbitrages viennent impacter 10 plus le budget de l'APD que le budget général, éloignent encore la France de son engagement de consacrer 0,7% de son RNB à l'aide internationale ». Il pense que la France table sur une stabilisation de la part de son RNB consacré au développement en 2016, à 0,39, grâce aux remboursements des prêts alloués aux pays en développement. « Les revenus de la taxe sur les transactions financières, comme tout mécanisme de financement innovant le suppose, devaient être strictement additionnels à l'APD. Faute de volonté politique, c'est aujourd'hui un cache-misère utilisé par le gouvernement pour masquer la baisse inexorable de l'APD française », ajoute-t-il. Un débat auquel s'associe la directrice de One France, Friederike Röder : « Cela laisse sans voix. Le gouvernement vient de faire voter un budget d'aide au développement amputé de 80 millions d'euros. Une situation qui est loin d'être exceptionnelle, puisque c'est la cinquième année consécutive ! ».

Noël Ndong

BURKINA FASO

Un jeudi noir pour Blaise Compaoré

Mis à rude épreuve par des manifestants opposés à l'idée de révision de la Constitution, le président burkinabé doit répondre aux exigences de la jeunesse de son pays, et partant de l'opposition. Au regard de la situation qui prévaut au pays «des hommes intègres», l'avenir est à écrire en pointillé....

Dans un communiqué lu à la radio, la présidence a annoncé « l'état de siège » sur l'ensemble du territoire, la dissolution du gouvernement et la volonté d'engager des pourparlers avec l'opposition. « En ces instants douloureux que traverse notre peuple, je voudrais dire que j'ai entendu le message, j'ai dissout le gouvernement afin de créer les conditions d'une nouvelle perspective. Je lance un appel aux leaders de l'opposition pour permettre un retour au calme. J'engage des pourparlers avec les différents acteurs pour une sortie de crise. J'en appelle au calme et à la retenue », lançait Blaise Compaoré dans l'après-midi, après une journée fort agitée. en effet, des échauffourées ont éclaté très tôt dans la matinée du jeudi, jour de l'examen de la



proposition de la révision de la Constitution par l'Assemblée nationale. À Ouagadougou, la capitale, comme dans d'autres villes du pays, l'escalade entre les forces de sécurité et les manifestants protestant contre ce projet gouvernemental est allée plus loin qu'on pouvait attendre. Dans la capitale, les contestataires ont pris d'assaut le siège de l'Assemblée nationale qu'ils ont incendié. Dans la foulée, plusieurs symboles publics, tels la radio et la télévision, sans comp-

ter les domiciles des dignitaires, ont été pris pour cibles ainsi que le palais présidentiel où les affrontements ont duré plus longtemps. Des cas de mort et de blessés ont été annoncés par les médias.

Un émissaire envoyé par l'ONU, Mohamed Ibn Chambas, est attendu au Burkina Faso ce vendredi dans le cadre d'une mission de paix conjointe avec l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Les réactions au sein de la

communauté internationale n'ont pas tardé. Les États-Unis se sont dits inquiets par l'esprit et les objectifs visés par un projet de loi de l'Assemblée nationale du Burkina Faso modifiant la Constitution afin de permettre au président sortant de se présenter aux élections pour un mandat supplémentaire de cinq ans. « Nous exhortons toutes les parties concernées, y compris les forces de l'ordre du Burkina Faso, d'adhérer au principe de la non-violence, et

de débattre ce sujet de manière apaisée et consensuelle », souligne le communiqué du département américain.

La France a dit son attachement à la charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance qui stipule que « tout amendement ou toute révision des constitutions ou des instruments juridiques qui porte atteinte aux principes de l'alternance démocratique » constitue un « changement anticonstitutionnel de gouvernement ». « Il est donc primordial que le Burkina Faso envisage son propre avenir de manière consensuelle et apaisée et qu'il y ait un dialogue entre tous les acteurs politiques pour qu'émerge un consensus sur d'éventuelles modifications de la Constitution », a estimé le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius.

Mercredi, l'Union Européenne avait demandé l'abandon du projet de réforme de la constitution. Bruxelles affirmait que tout ce qui risque d'affecter ou de remettre en cause la stabilité et les progrès vers la démocratie doit être rejeté.

**Thierry Nougou
et Fiacre Kombo**

ATTENTAT CONTRE L'AVION DE JUVÉNAL HABYARIMANA

Reprise de l'instruction en France

Les juges français, Marc Trévidic et Nathalie Poux, qui avaient d'ailleurs, il y a trois mois, clôturé l'enquête sur le dossier de l'attentat contre l'avion du président Juvénal Habyarimana le 6 avril 1994, viennent de rouvrir l'instruction en France.

La réouverture de l'instruction de cette affaire a surpris les parties civiles. Quant aux avocats des accusés, ils se disent rassurants et vont plus loin en annonçant déjà l'intention de redemander un non-lieu dès que l'instruction sera à nouveau clôturée. Pour l'heure, tout le monde croit qu'il y a certainement des éléments nouveaux dans cette affaire. Des sources proches du dossier avancent qu'il y aurait plusieurs nouveaux témoins qui se seraient présentés par l'intermédiaire d'avocats aux juges d'instruction français.

Pour rappel, disons qu'en début octobre, le Lieutenant-général Kayumba Nyamwasa, ancien chef d'état-major du Rwanda et un ancien garde du corps de Paul Kagamé, Aloys Ruyenzi, qui vit maintenant dans la clandestinité en France, avaient réitéré les allégations selon lesquelles l'actuel président rwandais est à l'origine de l'attentat qui avait coûté la vie à son prédécesseur, Juvénal Habyarimana. Dans une interview accordée au programme This World de la BBC, Kayumba Nyamwasa affirmait que les fonctions qu'il occupait à l'époque lui permettaient de savoir qui avait effectivement perpétré l'attentat contre

l'avion du défunt président rwandais. L'ancien chef d'état-major rwandais avait insisté que la responsabilité de l'attentat ne fait aucun doute. « C'est Paul Kagame, c'est sûr et certain à cent pour cent, j'étais bien placé pour le savoir et il le sait. Les extrémistes hutus avaient prévu d'exterminer les Tutsis. Mais Paul Kagame doit aussi avouer qu'il avait ses propres plans qui ont contribué au génocide. Parce qu'en saison sèche, si vous allumez un feu vous ne devez pas être étonné que l'herbe brûle », soulignait-il.

De son côté le lieutenant Aloys Ruyenzi est du même avis. Il a affirmé avoir assisté à une réunion avec son patron une semaine avant que l'avion ne soit abattu. « Le président Kagamé a présidé une réunion au cours de laquelle le colonel Lizinde lui a apporté une carte montrant d'où l'avion pourrait être abattu. Le Président a approuvé le plan et il a ordonné qu'il soit mis en œuvre. », a-t-il expliqué. Aloys Ruyenzi a indiqué que le FPR (Front patriotique rwandais) avait à cette époque introduit des missiles anti-aériens dans la capitale et qu'il était personnellement avec le président Kagamé quand celui-ci a appris que l'avion avait été abattu. « Paul Kagame était content. Les autres commandants étaient aussi contents. C'est à partir de ce moment que nous nous sommes mis en mouvement », a-t-il poursuivi.

Depuis l'assassinat de Juvénal Habyarimana, qui est considéré comme le

déclencheur du génocide de 1994 au Rwanda, Paul Kagamé a toujours nié les accusations portées contre sa personne dans cette affaire. Il a toujours maintenu que l'avion avait été abattu par des extrémistes hutus révoltés par la volonté de son prédécesseur de partager le pouvoir avec la minorité Tutsi. « Si le FPR était responsable de l'attentat, il l'aurait assumé. Franchement, c'est le dernier de mes soucis. La France le dit. Je m'enfous ! », a déclaré le président Paul Kagamé. Notons que dans leur rapport publié deux ans après l'assassinat de l'ancien président rwandais, les Nations unies avaient mis en cause le FPR concernant le crash de l'avion Juvénal Habyarimana. Ce rapport avait en effet abouti à la conclusion similaire à celle d'un juge français en 2004 qui enquêtait sur cet attentat au nom des familles des membres de l'équipage français qui avaient aussi perdu la vie le 6 avril 1994. Dès ce jour même de l'attentat, les rebelles tutsis du FPR menés par Paul Kagamé ont lancé une offensive de grande envergure. De leur côté, les milices extrémistes hutues et des éléments de l'armée rwandaise se sont ensuite livrés à des massacres systématiques des Tutsis qui ont débouché sur le génocide rwandais qui avait fait plus de 800 000 morts, principalement des Tutsis, mais aussi des Hutus modérés et d'autres personnes opposées au massacre.

Nestor N'Gampoula

VATICAN

Le pape appelle le monde à faire plus contre Ebola

Le Souverain pontife a encore fait prier pour les victimes et pour l'Afrique.

Le pape François a de nouveau exprimé sa proximité avec le continent africain, frappé de plein fouet par la ravageuse épidémie du virus Ebola. Ce n'est pas la première fois qu'il le fait, mais cette fois, la prière du pape s'est faite plus pressante en direction des décideurs. « Il faut faire davantage contre ce mal » qui ronge tout un continent et plonge dans le deuil des familles entières. « Il faut tout faire pour vaincre Ebola », a réaffirmé le pape en soulignant que l'épidémie s'aggravait de jour en jour. Il a exprimé sa grande préoccupation pour tout le continent, et pour les populations pauvres. Le pape prie pour les victimes mais également pour les personnels soignants qui ont payé un lourd tribut à cette maladie depuis sa brusque survenue en Afrique de l'Ouest au début de cette année.

Latino-américain, le pape s'est également ému du sort de 43 étudiants disparus au Mexique et dont on est sans nouvelles. Le pape s'est aussi adressé à Dieu pour lui confier tout le peuple du Mexique, un pays traversé par des violences meurtrières, qui se traduisent de temps à autre par la découverte de charniers dont on ne sait pas l'identité des victimes et, encore moins, des auteurs.

Lucien Mpama

Crédit Vacances / Voyages

FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

Jusqu'à
6 000 000
FCFA*

BGFIBank vous accompagne
dans vos vacances
dans vos voyages

Durée de remboursement : 12 mois

Taux : 11%

Mise en place : 5 jours ouvrés (après accord)

Sous réserve que le dossier soit complet et accepté

*Montant maximum



Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

110 ans d'expertise en nutrition infantile



Créés il y a plus de 110 ans en France, les experts des Laboratoires Picot développent des formules assurant à votre enfant tous les éléments dont il a besoin pour bien grandir.

Parce qu'il est important de donner à votre enfant le meilleur même après 1 an, les Laboratoires Picot ont conçu Picot Croissance, un lait qui aide à renforcer les défenses naturelles.

Renforce les défenses naturelles

Offrons à votre enfant ce qu'il y a de meilleur.

LABORATOIRES
Picot

Crédit Rentrée Scolaire

FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

BGFIBank vous accompagne pour la rentrée scolaire

BGFIBank vous accompagne pour faire face aux dépenses de la rentrée scolaire.

Grâce à une offre* de crédit diversifiée et personnalisée répondant précisément à vos besoins, vous pouvez acheter les fournitures scolaires, les vêtements, divers équipements ou financer les études de vos enfants.

Une rentrée scolaire sans encombre, C'est possible avec BGFIBank.

Selon vos besoins, obtenez entre **200 000 et 2 000 000 F Cfa**, au taux préférentiel de **11% remboursables sur 10 Mois** et disposez des fonds dans un délai d'une semaine.

*Offre valable du 25 Juillet au 25 Octobre de l'année en cours.

Pour plus d'informations, votre Chargé de Relations Clientèle et toute l'équipe commerciale se tiennent à votre disposition.

BGFIBank



Service Ecoute Client

Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

Le CNT sursoit à la création d'une commission d'enquête

Le Conseil national de transition (CNT), l'actuel Parlement de transition a décidé de suspendre la création d'une commission d'enquête parlementaire qui devait permettre de faire la lumière sur la gestion par le gouvernement d'une partie du don angolais.

L'utilisation du don angolais, environ 10 millions de dollars par l'exécutif centrafricain, a suscité une crise institutionnelle et des violences dans le pays le mois dernier. Grâce à la médiation internationale, conduite par le président congolais Denis Sassou-

N'Guesso, les conseillers nationaux ont décidé finalement de jouer l'apaisement.

«*Eu égard à l'intervention de la communauté internationale et plus particulièrement celle du Médiateur international de la crise centrafricaine ; et dans un souci d'apaisement, les Conseillers nationaux de transition ont décidé de surseoir à la mise en place d'une commission d'enquête*», a déclaré le président du parlement, Alexandre-Ferdinand N'Guendat dans un communiqué. Et d'ajouter : «*il est apparu clairement que la procédure de*

décassement de ce fond n'avait pas été respectée. Ce constat a été aussi relevé par le Gouvernement dans la déclaration faite par le Premier ministre, chef du gouvernement de Transition qui a reconnu le vice de procédure qui a entouré la gestion de ce don.»

En tout, 2,5 millions de dollars, soit le quart du don qu'avait accordé le président angolais à la République Centrafricaine, ne sont pas passés par le Trésor. Le CNT avait interpellé le Premier ministre Mahamat Kamoun, les 15 et 16 octobre dernier. C'était

le 23 octobre dernier que les parlementaires avaient décidé de la mise en place d'une commission d'enquête afin de faire la lumière sur cette affaire.

Mais dans un communiqué du mardi 28 octobre au soir, le CNT annonce donc ce sursis dans un souci d'apaisement et sur l'intervention de la communauté internationale et en particulier celle du médiateur dans la crise centrafricaine, le président congolais Denis Sassou-N'Guesso.

Le gouvernement a pris en compte les critiques du CNT pour mieux gérer les prochains

dons, assure-t-on par ailleurs au CNT. Dans son adresse à la nation la semaine dernière, la présidente Catherine Samba-Panza avait annoncé avoir saisi la Cour des comptes, pour examiner ce qu'elle qualifie de «*polémiques nocives*».

«*L'Exécutif et le Législatif doivent travailler en synergie pour relever le défi de la sécurité, condition sine qua non pour l'organisation d'élections libres et transparentes dans un délai raisonnable.*», a conclu le communiqué.

Fiacre Kombo
(Stagiaire)

BANGUI

La Minusca libère 67 otages des groupes armés

Le service de la communication de la Minusca a annoncé mercredi 29 octobre, avoir libéré 67 otages dont 4 à Bangui et 63 au centre du pays. Cette annonce est faite par Myriam Dessables, cheffe du bureau de communication et information publique de la Minusca lors d'une conférence de presse.

Selon Myriam Dessables, c'est au cours des opérations des Casques bleus que ces otages ont été libérés. «*Mardi après-midi, les militaires du bataillon rwandais en position au quartier Katin ont été avisés que des civils avaient été kidnappés et retenus au quartier Kina. Après des recherches, la patrouille a réussi à repérer l'habitation détenant quatre personnes qui ont été libérées*», a-t-elle expliqué.

Elle a précisé que ces otages ont été accusés de vente des produits aux habitants du KM5. «

Les quatre victimes ont expliqué avoir été kidnappées parce qu'elles étaient considérées comme des traîtres et d'avoir vendu au marché de KM5, l'enclave musulmane», a rapporté la cheffe du bureau de la communication et de l'information publique de la Minusca.

«*Au centre, le 21 octobre dernier, une soixantaine de personnes ont été enlevées par des ex-Séléka. L'intervention musclée du bataillon de la RDC a permis la libération de ces détenus*», a ajouté Myriam Dessables.

Cette dernière a aussi indiqué que 19 personnes ont été interpellées la semaine dernière pour détention d'armes. Pour la cheffe du bureau de la communication et de l'information publique de la mission onusienne, les Nations unies continueront leur déploiement à l'intérieur du pays. Mardi 28, une réunion s'était tenue regroupant les responsables de la police et de la gendarmerie nationales et la composante de la police de la Minusca aux fins d'établir un plan de sécurisation de la capitale.

Les conducteurs de taxi refusent d'atteindre Km5 malgré la médiation de l'Eufor-RCA

Les conducteurs de taxis stationnés au pont Sica-Bois, refusent de rouler jusqu'au Km5 malgré la médiation de la force européenne. Ce refus est intervenu lorsque l'équipe des gendarmes de l'Eufor-RCA a tenté mercredi 29 de les convaincre.

C'est peu avant midi que la tentative échouée s'est produite. Tout a commencé lorsque l'équipe des gendarmes des forces de l'Union européenne est arrivée à la nouvelle tête de stationnement des taxis située sur le pont Sica-Bois. À sa demande, les conducteurs ont brandi l'agression d'un taximan le 27 octobre dernier et le désarmement des porteurs d'arme dans le secteur.

«*Vous ne désarmez pas le quar-*

tier Km5, vous savez bien qu'il y a un groupuscule de mercenaires possédants des armes qui sèment toujours la terreur dans cette partie de la capitale mais vous nous demandez de nous y rendre. Vous voulez notre mort ?», a lâché un homme se trouvant dans la foule.

En rétorquant, le colonel Christophe Beryl, Commandant la composante gendarme de l'Eufor-RCA, a d'abord marqué son étonnement avant de promettre de se rendre au km5 pour rencontrer les responsables dudit arrondissement.

«*Après une réunion tenue le 27 dernier au ministère des Transports, les chefs du km5 m'ont promis de tout faire pour canaliser les*

jeunes et éviter toute violence. Or, là vous m'apprenez que le même lundi à 16h, il y a eu agression d'un conducteur de taxi», a-t-il dit. Il a fait plusieurs promesses aux conducteurs de taxi, «*je vais me rendre au km5 pour demander les chefs de ce qu'il en est réellement et si possible mettre la main sur les auteurs afin de les traduire devant la section de recherches internationale pour répondre de leurs actes. Je reviendrai demain matin vous rencontrer*».

C'est après les derniers événements déclenchés au début du mois que les conducteurs de taxi ont créé une tête de stationnement sur le pont Sica-Bois.

Des journalistes formés sur la santé de reproduction et les violences basées sur le genre

Au moins 25 professionnels des médias de Bangui et des provinces prennent part à un atelier d'orientation sur la santé de reproduction et les violences basées sur le genre. Cet atelier est organisé par le Fond des Nations unies pour la population (UNFPA), le ministère de la Santé en partenariat avec l'association des radios communautaires de Cen-

trafique (ARC-Centrafricaine). L'atelier permet aux cadres du ministère de la Santé et l'UNFPA de renforcer la capacité des participants sur le traitement des informations sur les violences basées sur le genre et la santé de la reproduction. «*Dans une situation de dysfonctionnement, dans une situation de crise humanitaire aigue, il est impor-*

tant de toucher les professionnels des médias. À ce titre, renforcer les capacités des journalistes pour qu'ils aient une meilleure compréhension des problématiques de la santé de la reproduction est important», a justifié le coordonnateur des projets à l'UNFPA.

Réseau des journalistes pour les droits de l'homme

KAGA-BANDORO

Une attaque armée fait 9 morts et des maisons incendiées

Un groupe d'hommes armés assimilés aux peulhs ont sévi dans le village Morobanda le 24 octobre dernier. Cette attaque aurait fait 9 morts et plusieurs blessés. Selon une source locale, des maisons seraient également incendiées.

«*Le village Morobadja, situé à 18 kilomètres des Mbrès sur l'axe Bakala a été la cible meurtrière d'une attaque le 24 octobre par un groupe armé majoritairement peulhs*», c'est ce qu'a indiqué l'un des habitants du village.

Selon cette source, au moins 9 personnes ont été tuées dont 4 personnes âgées. «*La quasi-totalité des maisons du village ont été incendiées sauf le centre de santé*», a ajouté une source humanitaire depuis la ville des Mbrès.

Une autorité locale a affirmé que le chef de bataillon du groupe armé, nommé Guiagra aurait promis «*d'incendier les six villages qui sont dans les environs, d'ici le week-end prochain*», parce que les habitants du village Morobadja, un autre village qu'ils ont attaqué la semaine dernière se seraient réfugiés dans cette localité.

La source invite les forces internationales à vite agir pour empêcher des nouvelles violences dans cette partie de la République centrafricaine.

BATANGAFO

La mort d'un homme tué par les ex-Séléka provoque la colère de la population

Un homme qui revenait du champ a été tué par des hommes armés assimilés aux combattants de l'ex-Séléka. Selon les témoignages, l'acte a provoqué la colère de la population de Batangafo (nord de la RCA) qui a refusé de vendre les produits alimentaires aux ex-Séléka.

Les témoignages recueillis auprès des habitants indiquent que la victime était tuée aux environs de 18 heures, après l'incursion des ex-Séléka dans les quartiers Bosqueda et Rengai. «*Sur le che-*

min, il s'est croisé avec ces ex-Séléka qui l'on abattu froidement», a expliqué une source.

Selon la source, l'acte a occasionné une réaction spontanée de la population. «*La population de Batangafo s'est révoltée et décide de ne plus vendre aux ex-Séléka. Elle a fait une marche pour réclamer justice aux autorités locales*», a dit la source.

Pour la population de Batangafo, la sécurité devait être renforcée pour permettre de sauver des vies et préserver la quiétude au sein de la population.

BRIA

Des ex-Séléka transférés dans la ville

Deux cent treize éléments de l'ex-Séléka en provenance du camp de l'ex-Régiment de Défense Opérationnelle du Territoire (RDOT) à Bangui, sont arrivés mardi 28 octobre à dix heures à Bria. Ces éléments sont accompagnés de leur chef, le général Aubin Issa Issaka.

Selon l'adjudant-chef de la Sangaris, Roni, les combattants de l'ex-Séléka sont désormais chez eux et vont devoir exercer leurs activités dans la vie civile en attendant le processus du Désarmement démobilisation et réinsertion (DDR). Les ex-Séléka, origi-

naires de Bria sont accueillis par le préfet intérimaire de la Haute-Kotto, Edmond Sako. Ce dernier a expliqué qu'il a préparé l'arrivée de cette délégalation en informant la population de la ville de Bria, les chefs de quartiers et les chefs de groupes.

NATIONS UNIES

Inquiétudes au sujet du Fonds vert pour le climat

Instrument principal des Nations unies pour financer la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement, le Fonds vert pour le climat é été revu à la baisse.

Lancé lors du sommet de Copenhague en 2009, ce fonds a pour ambition de lever 100 milliards de dollars. Une première capitalisation est en cours et doit être finalisée avant le sommet mondial sur le climat à Paris en 2015. En septembre dernier, lors du sommet sur le climat à New York, plusieurs dirigeants ont lancé un vibrant appel en faveur d'une capitalisation initiale du Fonds à hauteur de 10 milliards de dollars. De leur côté, les pays en développement espèrent que ce premier tour de table atteindra les 15 milliards de dollars. Mais à ce jour, force est de constater que les promesses de financement représentent un total de 3 milliards de dollars. D'autres promesses de financement sont attendues avant le sommet de Paris.

Noël Ndong

MALI

Mort d'un sous-officier français

Un commando parachutiste français est mort le 29 octobre, au Mali, lors d'une opération des forces françaises contre un groupe armé terroriste au nord du pays, dans l'Adrar des Ifoghas.

Dans son communiqué, le président français, François Hollande qui a ex-

primé son profond respect pour le sacrifice du sous-officier, a rappelé que « les soldats français, engagés aux côtés de l'armée malienne et des forces des Nations unies, contribuent avec courage et efficacité à consolider la souveraineté du Mali et à lutter contre le terrorisme ».

Noël Ndong

Ne Perdez Plus VOTRE REPERTOIRE AVEC WARID PROTECT

Avec Warid Protect, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK /YES

Coût : 400 fcf/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échéant

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123 | Warid Congo SA

PUBLI-REPORTAGE

La société Western-Union au service de l'éducation de base

Un don de cent tables bancs et de dix mille kits scolaires a été offert, le 25 octobre à Brazzaville, à l'école primaire Boueta-Mbongo par Western-Union, dans le cadre de sa responsabilité sociétale.

La donation de Western-Union confirme à nouveau son leadership à œuvrer constamment pour le bien être des communautés en général et des élèves en particuliers.

Pour les deux vagues, l'école primaire Boueta-Mbongo compte près de mille écoliers filles et garçons. Ces kits scolaires remis vont également être distribué entre quelques écoles de Brazzaville à commencer par l'école primaire Boueta-Mbongo.

Ces écoliers, élite de demain, constituent un facteur qui tient à cœur la société Western-Union. C'est ainsi que le gouvernement a été fortement représenté à cette cérémonie de donation par Raphaël Wando, directeur de l'enseignement primaire ainsi que par Albertine Bakantsi, inspectrice de l'enseignement, chef de la circonscription scolaire de Moundali II et de M. Ndong Moké, directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Brazzaville.

Les responsables étatiques sont émus de voir la société



Western-Union, œuvrer aux côtés des communautés pour leur bien-être. Leurs déclarations de satisfactions se sont fait entendre tour à tour. Albertine Bakantsi, inspectrice de l'enseignement, chef de la circonscription scolaire de Moundali II indique : « Vous venez là de faire un geste louable pour nos élèves. L'une des difficultés d'apprentissage c'est le manque des tables bancs. Et, Western-Union l'a compris. Merci pour cette offre, nous prendrons le soin de veiller à ce patrimoine pour le bien-être de nos élèves ». Le don généreux de la société Western-Union, leader pour le transfert d'argent à travers le monde, n'a laissé personne indifférent. C'est ainsi que Raphaël Wando,

directeur de l'enseignement a réagi en ces termes : « Le geste constitue un trait d'union pour le partenariat Western-Union et le monde de l'école au Congo. Le don vient combler le problème de tables bancs à l'école primaire Boueta-Mbongo. C'est un geste qui nous va droit au cœur... »

Outre les hôtes de marque, de la bouche des écoliers, des mots louables ont été également prononcés. L'élève Baptiste Bassila a clamé haut et fort : « Ce don sera gravé dans les cœurs de tous les élèves de l'école primaire de Boueta-Mbongo. Par mon intermédiaire tous les élèves vous remercient infiniment pour ce geste charitable. Ce don nous permettra d'améliorer nos rendements scolaires. Que le service de Western-Union, leader dans le transfert d'argent soit propulsé à plus d'un niveau. Je vous remercie ».

VIENT DE PARAÎTRE

« Pamelolo Mounk'A, meilleur musicien africain 1981-1983 »

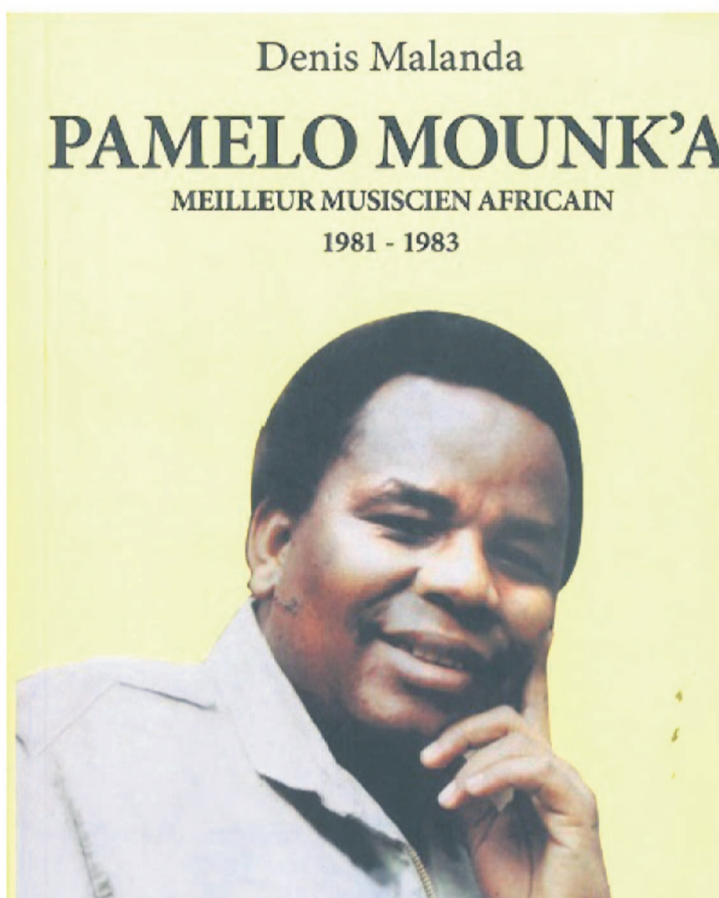
En 1996, l'artiste-musicien André Mbemba-Bingui, alias Pamelolo Mounk'A, nous quittait prématurément à l'âge de 51 ans. Dix-huit ans plus tard, Denis Malanda, chroniqueur musical, livre un récit en profondeur de l'histoire de Pablito, autre nom de scène de l'artiste congolais

De ses débuts à Kinshasa auprès de son mentor Tabu Ley à ses allées et venues entre Brazzaville et Kinshasa, Denis Malanda, proche ami de près de vingt ans, dans un récit intarissable de 148 pages, immortalise Pamelolo l'artiste et sa carrière musicale. À l'aide de nombreux témoignages, le narrateur explique dans son ouvrage comment Pamelolo est devenu le créateur virtuose des tubes Masuwa, Amen Maria, L'argent appelle l'argent, Lucie,

Congo na biso, Sonia ou Amour de Nombakélé. Préfacé par Clément Ossinondé, le chroniqueur musical situe l'apparition « d'une nouvelle étoile à Brazzaville » le 28 juillet 1963. Celle-ci captera l'attention de la famille musicale congolaise jusqu'à recueillir l'adhésion du grand public, explique-t-il, et mènera au tournant décisif de la carrière de Pamelolo.

Hélas, celui qui s'impose comme l'un des chanteurs phares de l'Afrique, alors qu'il est au faite de son art et surfe sur sa consécration de meilleur musicien de 1981 à 1983, trouve la mort le 14 janvier 1996, plongeant les mélomanes congolais et ceux de la sphère du monde musical international dans une peine indicible !

Denis Malanda dit avoir écrit ces pages pour redonner



vie à « une œuvre musicale de toute beauté et de grande valeur ». Il confie que l'évocation de cette histoire permet d'établir un constat alarmant sur la musique congolaise actuelle : « De nos jours, la musique congolaise se limite aux cris par manque de textures... », s'alarme le maître de cérémonie. Et de conclure en proposant l'organisation de journées de réflexion sur la musique congolaise.

À une telle proposition, Pamelolo, éternel chercheur de beaux textes, aurait ponctué l'idée de l'auteur d'un « Amen ! » à l'image de sa célèbre chanson Amen Maria. Pamelolo Mounk'A, meilleur musicien africain 1981-1983, de Denis Malanda, chez Édi-livre, 14,30, en vente à la Librairie-Galerie Congo.

Marie-Alfred Ngoma

LITTÉRATURE

La deuxième édition du salon du livre de Brazzaville annoncée pour le 5 décembre prochain

L'arbre à livre sera planté du 5 au 7 décembre prochain à la mairie centrale de Brazzaville par le directeur de ce salon Aimé Eyengué. Les organisateurs de cette activité ont choisi comme invité d'honneur de la deuxième édition, Marie-Françoise Moulady Ibovi, grand prix des arts et des lettres en 2012.

La deuxième édition du salon du livre de Brazzaville qui a pour thème général « La culture pour émerger » est consacrée à la promotion de la femme.

Ce salon voudrait consacrer le label Brazzaville pour le livre d'autant que la ville



capitale a été consacrée ville créative par l'Unesco. Il présente une programmation riche et variée, mais simplifiée, entre littérature, histoire et sociologie congolaise

; une sociohistoire du livre au Congo mettant à profit la profonde connaissance de la culture congolaise ; connaissance indispensable pour le développement et l'ouverture au monde... Car la culture est un maillon fort du développement.

Sans l'écrivain, il n'y a pas de livre ; sans l'écrivain, il n'y a pas d'édition ; c'est pour cela que cette deuxième édition va essentiellement célébrer l'auteur (dont les femmes auteurs de livre) ; en ce sens que l'auteur se révèle être l'initiateur des ponts culturels en proposant un projet de société imaginaire ou scientifique via son livre, à la rencontre du lecteur. L'écrivain et le lecteur sont à cet effet les deux extrémités de la chaîne de fabrication du livre : entre eux deux, le livre s'érige en pont culturel.

Ainsi, ce salon va s'articuler autour d'échanges possibles, entre l'écrivain et le lecteur, l'écrivain et l'éditeur, le lecteur et l'éditeur... ponctués par des moments de dédicaces de livres par les auteurs présents au salon.

Aussi, des déclamations de textes littéraires, et des clins d'œil divers seront faits au livre, au lecteur et à l'auteur pour que le livre compte toujours au Congo.

Hormis la vente des livres par les éditeurs et libraires de la place, une foire du livre nommée la Culture pour tous une brocante du livre, échanges, dons ou vente de livres au franc symbolique. Le prix Jean Malonga et Jean-Baptiste Tati Loutard y seront lancés.

Ouvert à tous publics, le salon du livre de Brazzaville est le lieu de la Culture pour tous, le lieu de célébration du livre par excellence. Son président d'honneur est le député maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé.

Bruno Okokana

THÉÂTRE

Siméon Mbarga, un artiste à découvrir

Il a joué le rôle de l'escroc dans une pièce écrite par Charlemagne Banzouzi Nguimbi. C'était lors des rencontres des arts et des lettres dénommées « Vendredis littéraires », initiées par l'Union nationale des écrivains, artistes et artisans du Congo (Unéac).

Siméon Mbarga est étudiant à l'Université Marien-Ngouabi. La comédie



est pour lui une passion, depuis son jeune âge. Il a intégré, au mois de mai, l'atelier de formation initié par le comédien Fortuné Bateza et organisé à l'Institut français du Congo.

Le comédien reconnaît que c'est par cet atelier qu'il s'est réellement forgé sur un certain nombre de techniques qui contribuent à renforcer sa capacité de jeu au point que la prestation donnée lors des rencontres littéraires leur a ouvert le chemin. Et le groupe sera reçu en direct à la télévision nationale pour un spectacle avant la fin de l'année. « Nous allons détailler la pièce « Escroc » comme nous le souhaitons. Voilà pourquoi

nous prenions vraiment du temps pour la répéter. La fois dernière, nous avons joué avec un certain nombre de contraintes que sont l'espace et le temps ». Le groupe « Cultura la grâce » existe depuis 2000, il est moins connu du public congolais alors que son objectif est de faire connaître le groupe au niveau national et international. Ce groupe est

constitué pour la plupart d'étudiants et d'élèves engagés dans la poésie et la danse. Siméon Mbarga s'est indigné de l'inexistence des salles de théâtre au Congo. « Nous avons besoin d'espace pour nous exercer régulièrement au lieu d'attendre l'organisation d'un spectacle. Cela diminue nos facultés de réflexion et de produire quelque chose de bon, d'efficace et d'appréciable. »

Et d'ajouter : « C'est un peu difficile de pouvoir diffuser une pièce de théâtre dans nos médias. » L'artiste a des projets de mettre sur scène un long métrage.

Rosalie Bindika

34^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AIMF

Kinshasa paré pour recevoir ses hôtes

La ville-province, qui a bien mesuré le défi, dans le souci de faire honneur à toute la Nation congolaise, a conséquemment pris à cœur l'organisation de ces importantes assises afin d'en assurer une réussite totale.

Plus de deux cent cinquante délégués des villes francophones vont séjourner à Kinshasa du 3 au 6 novembre 2014 pour les travaux de la 34^e Assemblée générale de l'Association internationale des Maires francophones (AIMF). Parmi les personnalités attendues, on note une centaine des maires dont, celle de Paris et présidente de cette association, Anne Hidalgo.

Après avoir accueilli en 2012 le quatorzième Sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la ville de Kinshasa a été de ce fait consacrée, deux ans durant, Capitale de la Francophonie. Au cours d'une conférence de presse organisée le 27 octobre dans la salle des réunions de l'hôtel de ville, le gouverneur de la ville-province, André Kimbuta, s'est réjoui de ce choix porté sur la capitale congolaise. «

La Ville de Kinshasa est une fois de plus honorée d'accueillir les travaux d'une grande rencontre francophone qu'est la 34^e Assemblée générale de l'Association internationale des Maires francophones », a-t-il souligné.

Des thèmes liés à l'actualité

Les travaux de cette 34^e Assemblée générale vont essentiellement porter sur trois thèmes. Le premier est lié aux « Villes et Migrations Internationales ». Il est consacré à une actualité qui concerne la RDC en général et Kinshasa en particulier, vu le flux migratoire enregistré sur le continent. Alors que le second s'articule autour de « Dialogue, autorités locales, Union européenne et autres partenaires internationaux ».

Ici, la réflexion devra proposer des pistes pour une promotion efficace et bénéfique de la Coopération décentralisée en vue d'asseoir le développement durable des entités décentralisées.

Le troisième thème proposé, « Villes en lutte contre le changement climatique », devra démontrer que la RDC, de par la richesse de sa biodiversité et de son éco-



André Kimbuta, annonçant la préparation de la ville de Kinshasa à accueillir ses hôtes

ystème, est appelée à jouer un rôle dans la préservation de la nature.

Pour le gouverneur Kimbuta, « cette question tient à cœur la présidente et maire de Paris et cela d'autant plus que la France présidera, à Paris, la «COP21», la Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques ». À en croire le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, son homologue de Paris compte,

personnellement, participer activement aux travaux de cette thématique.

Le maire de la ville-province de Kinshasa a également souligné que la question d'actualité relative au virus Ebola s'est, de manière incidente, invitée au débat, au-delà des trois thématiques retenues.

André Kimbuta s'est, par ailleurs, réjoui du fait qu'en « dépit d'une certaine presse défavorable tendant à noircir le tableau sur l'épi-

démie de la maladie à virus Ebola, en RDC, l'AIMF a maintenu la tenue de son Assemblée générale à Kinshasa alors que d'autres organisations ont préféré annuler leur activité ». C'est, a-t-il noté, tout un message de confiance que l'AIMF nous adresse, et nous l'en remercions sincèrement.

L'AIMF, souligne-t-on, regroupe les maires de plus de deux cent cinquante villes venant de cinquante cinq pays de part le monde. À ce jour, plus de cent quatre-vingts délégués hors frontières ont confirmé leur arrivée. Pour la RDC, plus d'une vingtaine de maires ainsi que tous les bourgmestres de la Ville de Kinshasa sont également conviés.

À propos de la tenue de ces assises, André Kimbuta a rendu hommage au président de la République « pour son engagement inlassable dans la recherche et la promotion de la paix, valeurs chères à la Francophonie ». Il a profité de cette opportunité pour rappeler que c'est grâce à ce leadership, que la RDC « a retrouvé une voix audible dans la Société des Nations ».

Lucien Dianzenza

ASSEMBLÉE NATIONALE

Une motion de défiance en gestation contre Aubin Minaku

Le président de l'Assemblée nationale est accusé par ses pairs de l'opposition parlementaire de protéger le ministre délégué aux Finances en renvoyant aux calendes grecques la motion initiée à son encontre en violation du règlement intérieur de la chambre basse.

La motion de défiance initiée contre le ministre délégué aux Finances vient de connaître un nouveau développement avec le retrait d'un grand nombre des signatures, hypothéquant ainsi ses chances d'aboutir.

Les députés de l'opposition qui misaient sur cette action pour éjecter Patrice Kitebi de son fauteuil ministériel sont sortis dépités en apprenant cette nouvelle de la bouche du président de l'Assemblée nationale. C'était lors de la plénière du mercredi 29 octobre qu'Aubin Minaku a officiellement livré cette information avant de déclarer l'impossibilité de traiter en plénière ladite motion en son état actuel.

Le speaker de la Chambre basse qui, dans l'entretemps, avait promis de recevoir le lendemain les présidents des groupes parlementaires de sorte que ceux-ci répercutent l'information à chaque député membre de leur cartel, était catégorique. La motion de défiance contre Patrice Kitebi ne valait plus la chandelle après renonciation d'un grand nombre de ses initiateurs. De cinquante-huit députés signataires au départ, il n'en resterait plus qu'une quarantaine, selon des sources. Là où le bât blesse, c'est qu'aucune explica-



Aubin Minaku

tion plausible fondée sur la Constitution et le règlement d'ordre intérieur régissant le fonctionnement de la chambre basse, n'a été donnée sur les raisons de la surséance de cette motion. Ce qui laisse penser, de l'avis de l'opposition parlementaire, qu'il y a bien anguille sous roche, d'autant plus qu'aucun nom des députés ayant désisté n'a été divulgué. Qu'à cela ne tienne. Pour les députés de l'opposition, le président Aubin Minaku a, par son attitude partisane, violé la Constitution et le règlement d'ordre intérieur de la représentation nationale. Le député Jean Claude Vuemba qui paraît piloter la dynamique contestataire

à l'Hémicycle évoque même l'éventualité de déposer dans un avenir proche une autre motion de défiance, cette fois-ci dirigée contre le président de l'Assemblée nationale dont il récuse les méthodes de gestion. Dans l'attente, il est fait état d'une liste complémentaire reprenant treize noms des députés du Mouvement de libération du Congo (MLC) ayant rejoint les signataires de la motion de défiance contre Patrice Kitebi. Ces nouveaux signataires pourront remplacer ceux qui ont désisté et crédibiliser de nouveau cette initiative parlementaire qui garde encore toute son actualité. Reste à savoir si cette façon de faire est conforme aux us et coutumes parlementaires, surtout que le règlement d'ordre intérieur de la chambre basse est muet sur la question. « Si on accepte de retirer les signatures déjà déposées, on doit traiter tout le monde de la même manière, en acceptant d'en ajouter d'autres », a pour sa part conclu un député de l'opposition.

Pour rappel, les initiateurs de la motion de défiance contre Patrice Kitebi lui reprochaient d'avoir mal exécuté le budget 2013, soulignant notamment les remarques de la Cour des comptes sur l'utilisation du budget alloué au fonctionnement du bureau du porte-parole de l'opposition, un poste qui n'a jamais existé.

Alain Diasso

DROITS DE L'HOMME

Le BCNUDH constate la baisse des décès en détention en RDC

Au cours du mois de septembre 2014, cette structure de l'ONU a, d'une manière générale, recensé 150 cas de violations des droits de l'homme contre 257 au mois précédent.

La RDC a fait quelques progrès notables dans la protection des droits de l'homme. C'est en tout cas ce qui transparaît dans le dernier rapport du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme rendu public le 29 octobre au cours de la conférence de presse hebdomadaire des Nations unies tenue au siège de la Monusco à Kinshasa.

Ce rapport qui évalue les performances enregistrées par le pays au cours du mois de septembre 2014 a, en effet, recensé cent-cinquante cas de violations des droits de l'homme contre 257 au mois d'août. D'après le directeur adjoint du BCNUDH Abdel Aziz Tshoyi qui a révélé ces chiffres, le nombre des victimes a nettement baissé, passant de six-cent trente huit à quatre-cent et cinq.

Toujours d'après la même source, le nombre des décès en détention a également baissé passant de dix à six au cours du mois de septembre, preuve qu'un effort est en train d'être consenti dans l'amélioration de l'environnement carcéral. Toutefois, la Province orientale et les deux Kivu ont confirmé leur triste réputation d'être des coins dangereux où les droits de l'homme sont constamment violés. Les combattants des groupes armés (66% des cas répertoriés), les agents de l'Etat et des militaires (33%) sont cités comme principaux responsables des violations des droits de l'homme perpétrés dans ces deux provinces. Les miliciens FRPI en Ituri sont les plus mis en cause dans ce rapport du BCNUDH au regard de leur capacité de nuisance avérée.

Enfin, il est à noter que les atteintes au droit à l'intégrité physique, les atteintes au droit à la liberté et à la sécurité de la personne comptent parmi les types de violations les plus rapportés.

A.D.

INSÉCURITÉ À BENI

Joseph Kabila prend le taureau par les cornes

Le chef de l'État congolais consulte les groupes sociaux de cette partie du pays qu'il veut associer à la recherche des solutions.

En séjour dans cette partie du Nord-Kivu, le chef de l'État congolais, Joseph Kabila Kabange, a débuté, le 30 octobre, les entretiens avec les différents groupes sociaux de Beni. L'objectif, a noté radiokapi.net, est de trouver des solutions à l'insécurité qui prévaut dans ce territoire.

L'agenda du président de la République prévoit, selon cette source, des rencontres avec les composantes de la société civile, les partis politiques de la Majorité présidentielle et de l'opposition, les opérateurs économiques de Beni et Butembo ainsi que les responsables des confessions religieuses. Depuis quelques semaines, rappelle-t-on, le territoire de Beni fait face à des attaques d'hommes armés dont des présumés rebelles ougandais des ADF. Le bilan avancé par la société civile a fait état

de quatre-vingt quatre civils tués en l'espace d'un mois.

Le chef de l'État congolais, qui est arrivé à Beni en provenance de Kisangani (Province Orientale), où il avait inspecté les différents travaux de reconstruction des infrastructures a voulu personnellement s'enquérir de la situation sécuritaire dans ce territoire et consoler cette population qui a été endeuillée par ces actes terroristes attribués aux rebelles ougandais des ADF.

À Beni, Joseph Kabila a été précédé par le ministre de l'Intérieur et de la sécurité, Richard Muyeje, et du gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku Kahongya.

Le M23, ADF-Nalu et FDLR doivent rentrer chez eux

La volonté du gouvernement de mettre fin à la présence des forces négatives étrangères sur le sol congolais a clairement été confirmée par le Coordonnateur du Mécanisme national de suivi de la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba (MNS), François Muamba. Lors d'un point de

presse organisé le 24 octobre dans son cabinet de travail, ce dernier a noté qu'il n'y avait plus de place en RDC pour le M23, ADF-Nalu et FDLR, qui sont des forces négatives.

François Muamba a, par ailleurs, noté des efforts fournis par le gouvernement de Kinshasa pour créer les conditions d'une paix durable dans cette partie du pays et dans la sous-région, soulignant ainsi des progrès retraceables enregistrés dans cette action. « Il n'y a plus d'espaces occupés d'une façon permanente par les groupes armés à l'Est du pays comme ce fut le cas, il y a une année », a-t-il fait remarquer. Pour le coordonnateur du MNS, en effet, la restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national que mène le gouvernement de Kinshasa répond à l'engagement de l'accord d'Addis-Abeba.

Pour François Muamba, en effet, en combattant les forces négatives, la RDC annihile en même temps tout prétexte d'activités de pays voisins qui les soutiennent,



Le chef de l'État, Joseph Kabila.

au sein du territoire national. Le coordonnateur du MNS rappelle qu'en les pourchassant hors du pays, le gouvernement congolais ne veut plus que ces forces négatives étrangères reviennent en RDC. « Les FDLR ont leur place au Rwanda et doivent quitter le territoire national, de gré ou de

force. S'ils ne veulent pas aller au Rwanda qu'ils cherchent où aller, pas en RDC », a-t-il insisté, soulignant la fin de l'ultimatum leur accordé pour le désarmement volontaire au 2 janvier 2015 et qu'il en aura pas d'autre prolongation.

Lucien Dianzenza

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'IMPUNITÉ DES CRIMES VISANT LES JOURNALISTES

La FFJ en atelier pour vulgariser les mécanismes de sécurité mis à la disposition des hommes de médias

La célébration de la journée internationale contre l'impunité des crimes visant les journalistes, le 2 novembre sera marquée à Kinshasa par un atelier. Des assises qui permettront aux journalistes de s'approprier leurs mécanismes de sécurité.

La communauté internationale va célébrer, le 02 novembre, la Journée internationale contre l'impunité des crimes contre les journalistes. En RDC, la principale organisation de défense de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), célèbre, en collaboration avec Open society initiative for southern africa (OSISA), cette journée le 1er novembre parce que le 02 tombe est un dimanche. Le thème national choisi est : « Non à l'impunité des prédateurs de la liberté de la presse en RDC ».

Il va s'agir, pour les organisateurs, d'inculper aux participants (journalistes et responsables des médias) les mécanismes de sécurité mis à leur portée par la communauté internationale ; encourager les décideurs à participer activement à la prévention des agressions contre les journalistes ; interpeller les décideurs à cesser d'accorder une tacite impunité aux auteurs des crimes contre les journalistes et inciter les dirigeants à agir sans délai face aux agressions des journalistes en établissant des mécanismes nationaux d'urgence.

Mais également, d'obtenir l'application, par les dirigeants, des dispositions contenues dans le Plan d'action des Nations unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité élaboré à l'initiative de l'Unesco. Ce n'est pas tout, ils entendent aussi impliquer les organisations des Nations à l'adoption d'une approche stratégique unique et harmonisée de la question de la sécurité des journalistes conformément au point 1.18 du Plan d'action des Nations unies sur



Des professionnels des médias portant des dossards de la presse.

la sécurité des journalistes et la question de l'impunité ; sensibiliser les journalistes, les propriétaires des médias et les décideurs aux conventions et instruments internationaux existants, ainsi qu'aux divers guides pratiques disponibles sur la sécurité des journalistes, conformément au point 5.16 du Plan d'action des Nations unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité.

S'agissant de profil de participants, FFJ attend près de trente journalistes, cinq directeurs de l'information (TV), cinq directeurs de publication (Presse écrite), des membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac), de l'Observatoire des médias (Omecc), de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC), du ministère des médias et de l'UNESCO.

FFJ fait savoir par ailleurs que les journalistes et les autres professionnels des médias font, au quotidien, l'objet des menaces, d'arrestations sans cause, d'emprisonnement, de toutes sortes de harcèlement, des pressions administratives, et judiciaires, les auteurs de ces crimes en direction des

journalistes bénéficient d'une large impunité imputée aux détenteurs de la puissance publique. Raison qui justifie la tenue de la journée, dans l'optique d'interpeller les décideurs à cesser d'afficher un profil complice pour les prédateurs du droit d'informer et du droit du public à l'information et à envisager, désormais, des poursuites pénales contre tout citoyen – quel que soit son positionnement - reconnu coupable de crime contre le journaliste ou le média. Mais aussi d'inviter les professionnels des médias à interdire non seulement sur le Plan d'action des Nations unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, élaboré à l'initiative de l'Unesco mais aussi les instruments nationaux et internationaux qui réglementent le métier d'informer. « Il s'agira d'interpeller les dirigeants sur l'impunité dont jouissent les auteurs des crimes contre les journalistes et les encourager à établir une législation interne relative à la protection des journalistes », a déclaré le chargé d'assistance et d'aide judiciaire au sein de FFJ, M^e Nkashama.

L.D.

IMMIGRATION

Encore des RD-congolais expulsés de Bujumbura

Pour les autorités burundaises, il s'agit d'un contrôle de routine visant à rattraper les « sans papiers » et les bouter dehors.

Après Brazzaville et Pointe Noire, d'autres RD-congolais viennent d'être expulsés de Bujumbura. Le communiqué de la police burundaise publiée le mercredi 29 octobre, confirme ces expulsions qui concernent tous les étrangers en séjour irrégulier au Burundi. Ils sont vingt-deux sujets RD-congolais à avoir été reconduits à la frontière, à l'instar de trente-cinq rwandais, avant d'être remis aux autorités ou ambassades de leurs pays respectifs. Des ivoiriens et ougandais en séjour irrégulier dans ce pays ont également payé les frais de cette opération de routine visant le contrôle des étrangers.

Depuis près d'une semaine donc, les étrangers non en règle avec les services d'immigration burundaise sont devenus la cible de la police qui craint que certains d'entre eux intègrent des groupes de bandits et fraudeurs.

Des sources policières burundaises précisent que dans le lot des refoqués, il y a des étrangers qui ont été surpris au Burundi alors qu'ils avaient été expulsés. Sans visas d'établissement, la plupart ont continué à exercer le commerce dans les rues de Bujumbura au mépris de toute réglementation. « Ils sont arrêtés parce qu'ils ne satisfont pas les conditions indiquées pour séjourner au Burundi. C'est ainsi que nous les mettons dans les situations régulières qui ne sont d'autres que le refolement », a indiqué le porte-parole de la police avant d'ajouter que « le Burundi ne peut pas accepter d'être une poubelle du monde ».

Alain Diasso

JUSTICE POUR ENFANTS

Des acteurs échangent sur les mesures non privatives de liberté

Organisé à l'initiative du Fonds des Nations unies pour l'Enfance (UNICEF) et de l'ONG War Child UK Kinshasa, en collaboration avec les ONG Dynamo International, Défense des Enfants-Belgique et CATSR (Comité d'Appui au Travail Social de Rue en RDC), cet atelier qui se déroule présentement au collège Boboto porte sur les mesures non privatives de liberté pour les enfants en conflit avec la loi en RDC.

Cet atelier auquel prennent part les juges, magistrats des parquets, avocats, assistants sociaux, éducateurs vise à sensibiliser ces acteurs de la justice sur l'existence et l'importance des mesures non privatives de liberté pour les enfants en conflit avec la loi (maintien de l'enfant dans le milieu familial, accompagnement psycho-social, développement de la justice restauratrice et, en tout dernier lieu, placement de l'enfant dans des structures socio-éducatives ouvertes).



Les participants vont également être informés sur l'importance de l'utilisation de la médiation en tant que mécanisme de résolution à l'amiable des questions concernant les enfants qui commettent des infractions. Ils vont, en outre réfléchir sur ce que les

acteurs de la justice pour enfants peuvent faire pour contribuer à rendre exceptionnel le recours à la privation de liberté et mieux garantir le droit des enfants dans le système de justice.

Cet atelier débouchera sur l'élaboration par les participants d'un

plan d'action pour favoriser à court, à moyen et à long terme le développement et l'utilisation des mesures non privatives de liberté conformes aux normes internationales.

Pour Anna Paola Favero de la section Gouvernance pour la pro-

tection de l'enfant à l'UNICEF/RDC, cette formation mettra en évidence le lien entre la protection sociale et la protection judiciaire de l'enfant.

« Ce lien est un véritable défi à relever pour les acteurs de la justice pour enfants qui sont confrontés quotidiennement aux enfants en conflit avec la loi », fait-elle savoir.

L'organisation de l'atelier sur les mesures non privatives de liberté pour les enfants en conflit avec la loi en RDC se tient dans le cadre du projet développé par l'ONG War Child UK Kinshasa avec l'appui de l'UNICEF dénommé « L'appui au système de justice pour enfant à Kinshasa (AS-JEK) ».

Ce projet a pour objectif celui de contribuer au renforcement de la justice pour enfants à Kinshasa en réduisant le nombre d'enfants qui sont en détention et en améliorant leur accompagnement psycho-social et leur réinsertion sociale.

Aline Nzuzi

AFFAIRE CHARLY KADIMA VS VODACOM

L'arrêt de la Cour d'appel se fait attendre

La partie plaignante commence à trouver le temps bien long depuis la prise en délibéré de l'affaire lors de l'audience publique du 13 août qui devait donner lieu à un jugement depuis le mois de septembre.

Quoique confiant en la justice congolaise, le mois d'octobre tirant à sa fin, Charly Kadima nous a avoué qu'il ne peut s'empêcher de trouver le temps trop long. En effet, l'arrêt censé intervenir depuis le mois passé à la suite de la dernière audience de l'affaire qui l'oppose à la société de télécommunications Vodacom/ Congo n'est à ce jour toujours pas rendu. L'artiste qui n'a de cesse de réclamer la paternité de la télé-réalité Miss Vodacom ne sait plus à qui s'en remettre pour hâter la fin du processus en cours. En proie à de nombreux questionnements de la part de l'homme de la rue au courant de l'évolution de l'affaire. Dès lors, la situation jugée désormais préoccupante ne laisse pas trop le choix à une certaine opinion que de se laisser tenter par toutes sortes de pensées au point d'imaginer qu'une manœuvre soit en marche pour lasser le plaignant. Certains observateurs vont jusqu'à se laisser convaincre qu'il s'entretient une sorte de combine pour tirer les choses en longueur au niveau de la justice pour des fins inavouées.

Pour certains, il y aurait comme de la complaisance au niveau du jugement de cette affaire. Il y a même ceux qui en viennent à se demander si les juges auraient du mal à garder leur indépendance vis-à-vis de ce dossier ce qui serait impensable. Mais à considérer l'état actuel des choses, l'on ne peut empêcher les supputations autour du sujet que des téléspectateurs suivent de près. Du reste, certains observateurs n'ont pu se garder de demander l'avis d'un avocat se demandant si « l'on ne prive pas le droit à la justice à l'artiste congolais, Charly Kadima parce qu'il est sans soutien politique ? ». Mais que viendrait faire ce genre d'appui dans une affaire où tout semble clair et non loin de son dénouement.

Par ailleurs, il est évident que les juges de la Cour d'appel de Kinshasa finiront par dire le droit à propos de cette affaire qui porte sur les droits d'auteur. Du reste, en dépit de l'impatience qu'il a du mal à contenir, Charly Kadima dit demeurer confiant aux instances judiciaires continuant de réclamer ses droits. « Le projet Miss Vodacom est une œuvre littéraire et artistique dont je suis le concepteur », clame-t-il.

Nioni Masela

LUTTE CONTRE EBOLA

Les résultats des premiers essais cliniques sur les vaccins attendus pour décembre

Les résultats des premiers essais cliniques des vaccins contre le virus Ebola devraient être disponibles en décembre. Les essais d'efficacité commenceront dans les pays touchés à la même période. C'est ce qui ressort d'une réunion que l'OMS avait convoquée à Genève afin d'accélérer les essais et la production de vaccins en nombre suffisant pour faire reculer l'épidémie en cours.

Au cours de cette réunion, indique un communiqué de l'organisation mondiale de la santé (OMS), de hauts représentants des gouvernements des pays touchés par la maladie à virus Ebola et des repré-

sentants des partenaires du développement, de la société civile, des organismes de réglementation, des fabricants de vaccins et des bailleurs de fonds ont débattu et convenu des moyens d'accélérer les essais et le déploiement de vaccins en nombre suffisant pour faire reculer l'épidémie de maladie à virus Ebola. Les participants à cette réunion ont pris des décisions importantes pour accélérer ces recherches. Les laboratoires pharmaceutiques qui mettent au point les vaccins s'engagent à augmenter les capacités de production afin que plusieurs millions de doses soient disponibles en 2015 et que des centaines de milliers de doses soient déjà prêtes avant la fin du pre-

mier semestre. La participation des communautés est essentielle et il est urgent d'intensifier l'action, en partenariat avec les communautés locales, les gouvernements nationaux, les ONG et les organisations internationales. A l'OMS, les participants lui ont demandé d'assurer la coordination entre les différents acteurs concernés. Ces vaccins sont susceptibles d'influer considérablement sur l'évolution de l'épidémie, raison pour laquelle ces recherches doivent être soutenues pour un aboutissement heureux, ce qui permettra au monde d'avoir un traitement efficace contre cette maladie grave qui ne cesse désoliser des localités entières.

A.Nz.

RDC/RAPPORT DOING BUSINESS: MATATA PONYO

« Nous avons été classé à un niveau pas très intéressant »

S'exprimant depuis Amsterdam, aux Pays-Bas, où il a séjourné dans le cadre d'une visite de travail de trois jours, le premier ministre a préféré retenir de la publication du rapport Doing Business 2015 le classement de la RDC dans le top cinq des pays qui ont le plus progressé dans l'amélioration du climat des affaires et des investissements.

Réagissant aux questions de nos confrères de Top Congo, le premier ministre Matata Ponyo a constaté le maintien de la RDC à la 184^e place. Certes, a-t-il reconnu, il s'agit d'un

mauvais score : « Nous avons été classé à un niveau pas très très intéressant ». Toutefois, ce même rapport rédigé par les experts de la Banque mondiale (BM) a reconnu de manière formelle les efforts fournis par le pays en termes de réformes : « Nous avons été classé par le même document Doing Business dans le top dix des pays qui ont effectué des réformes ». Selon lui, cette reconnaissance permet désormais d'espérer en des prochains rapports Doing Business plus favorables au pays : « Plus tard, ça va impacter sur notre classement ».

Mais cela ne l'empêche pas de continuer à sillonner le monde pour faire son plaidoyer.

Son objectif est d'attirer des investissements privés dans les domaines où la RDC dispose d'une nette valeur ajoutée, en l'occurrence l'agro-industrie, la technologie, la navigation, la construction des ports, etc. Il s'agit d'ailleurs des secteurs porteurs de croissance. Comme il l'a fait remarquer, l'investissement et la consommation, fonctionnent en RDC. Il faut juste arriver à canaliser les investisseurs potentiels.

Laurent Essolomwa

DIVISION 1/4^e JOURNÉE

Mazembe tenu en échec par Don Bosco à Lubumbashi

Le TP Mazembe a été contraint au partage d'un but partout, le 28 octobre 2014 au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, par le CS Don Bosco, en match avancé de la quatrième journée du groupe A de la 19^e édition du championnat nationale de football -Division 1-.

Les Corbeaux du Katanga coachés par le Français Patrice Carteron sont bien rentrés dans la partie, prenant rapidement de l'avance au tableau d'affichage dès la 5^e minute avec le but du Malien Adama Traoré, ne laissant aucune chance au gardien de but ghanéen de Don Bosco Ernest Sowah. Mais la formation de Don Bosco entraîné par le franco-sénégalais Lamine N'Diaye a égalisé à la 86^e minute par le Malien Alou Bagayoko sur une lourde frappe. Il achevait en fait l'action amorcée par Landu Miette et ponctuée par une frappe d'Hervé Kamba que le gardien de but Aimé Bakula de Mazembe, préféré à la place de Robert Kidiaba, avait repoussé dans les pieds du Malien du CS Don Bosco. On remarque que c'est le plus mauvais début de championnat de Mazembe depuis quelques années. En effet, les Corbeaux du Katanga, éliminés en demi-finale



Vue du match entre TP Mazembe et Don Bosco au stade TP Mazembe de Lubumbashi

de la Ligue des Champions par Entente Sétif d'Algérie, ont été battus à Mbuji-Mayi, lors de la deuxième journée du championnat national par Sa Majesté Sanga Balende, par le score de zéro but à un. Il fallait donc grappiller des points et se relancer à l'issue de ce match avancé contre Don Bosco.

l'US Tshinkunku par quatre buts à un. Pour des raisons d'ordre organisationnel, apprend-t-on, la Ligue nationale de football, organisatrice de la compétition, a avancé certains matchs du groupe B. La rencontre entre Racing Club de Kinshasa et Daring Club Motema Pembe, initialement prévue

Mais à la fin, Mazembe n'empêche qu'un point pour totaliser quatre points à trois sorties. Pour sa part, Don Bosco de Lubumbashi fait un début de championnat exemplaire, avec déjà huit points en quatre matchs.

Rappelons que le samedi 25 octobre au stade Frédéric Kibassa Maliba de Lubumbashi, le FC Saint-Eloi Lupopo a fait match nul de zéro but partout avec l'AS Bantous de Mbuji-Mayi et que le FC Lubumbashi Sport a pulvérisé

le samedi 8 novembre 2014, se jouera le dimanche 2 novembre au stade Tata Raphaël de Kinshasa, ainsi que le match entre AS Nika de Kisangani et le CS Makiso également de la ville chef-lieu de la province Orientale. Le derby de Lushois entre FC Saint-Eloi Lupopo et TP Mazembe est également avancé à la même date du dimanche 2 novembre 2014 au stade Frédéric Kibassa Maliba de Lubumbashi.

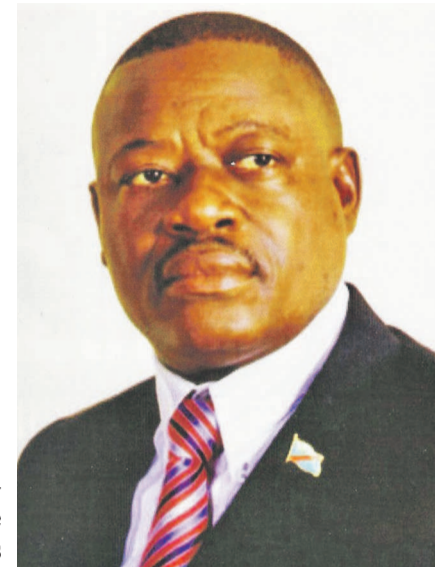
Martin Enyimo

VIE DES CLUBS

Le gouverneur Jean Kamisendu de Bandundu élu président de Vutuka de Kikwit

Jean Kamisendu est le quatrième gouverneur de province à prendre les rênes d'un club de football en RDC, après Moïse Katumbi du Katanga et président du TP Mazembe de Lubumbashi, Alphonse Ngoy Kasanji du Kasai oriental et président de Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi, et Alex Kande du Kasai occidental et président de l'US Tshinkunku de Kananga.

Le gouverneur Jean Kamisendu Kutuka de la province de Bandundu est entré dans le cercle encore fermé des gouverneurs des provinces et présidents de clubs de football en RDC. Il a été élu, le 25 octobre 2014 à Kikwit, président sportif de l'AS Vutuka de Kikwit (Eufkit) au cours d'une assemblée générale extraordinaire électorale de cette formation sportive, en présence de Kapanga Rodin, président de l'EUFKIT. Jean Kamisendu est ainsi le quatrième gouverneur de province et dirigeant d'un club de football. Il y a déjà Moïse Katumbi Chapwe du Katanga qui dirige le TP Mazembe (quand même bien avant d'être gouverneur de province), Alphonse Ngoy Kasanji du Kasai oriental et président sportif de Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi depuis moins de trois ans,



Jean Kamisendu, gouverneur du Bandundu et président de l'AS Vutuka

et Alex Kande Mupompa de l'US Tshinkunku de Kananga (Kasai Occidental). Jean Kamisendu va être secondé par Mboso Kalice, président sortant de Vutuka mais élu premier vice-président du club. Les autres membres du comité sortant ont été reconduits à leurs postes. L'on veut croire que l'arrivée de Jean Kamisendu à la tête de ce club habitué des joutes nationales de football (championnat national et Coupe du Congo) va permettre à Vutuka de se hisser durablement dans la cours de grands du football congolais, comme c'est le cas avec Mazembe et Sanga Balende qui enregistre des résultats très probants ces deux dernières saisons.

M.E.

FORUM MONDIAL DE LA LANGUE FRANÇAISE

Encore deux semaines pour la soumission des candidatures

Alors que quatre-vingts jeunes congolais sont déjà sur les rangs pour le rendez-vous de Liège 2015 suite à l'appel lancé depuis la mi-août, Philippe Suinen a encouragé d'autres créateurs et innovateurs à y répondre d'ici au 15 novembre.

Le 2^e Forum mondial de la langue française, entendu comme le rassemblement des jeunes créateurs et innovateurs francophones, a enregistré huit-cents manifestations d'intérêt. Dans les détours de la conférence de presse tenue l'après-midi du 29 octobre au Centre Wallonie-Bruxelles, le commissaire général Philippe Suinen et la Déléguée Kathryn Brahy se sont réjouis de l'engouement des entrepreneurs congolais en faveur de la prochaine rencontre du monde francophone prévue du 20 au 23 juillet 2015 à Liège. C'est dire combien la devise « CréActivez-vous ! Mettons nos idées en commun et concrétisons-les en français », que s'est choisie cette deuxième édition mettant en exergue « la francophonie créative » a accroché les esprits. Activité à portée sociale, le 2^e Forum mondial de la langue

française, se présente comme « une occasion unique d'échange, de partage d'idées, de collaboration autour de nouvelles productions, de services, de nouvelles approches pédagogiques, pratiques sociales ou citoyennes ».

Dès lors, l'appel à candidature en cours dont le formulaire est à remplir sur le site www.forumfrancophonie.org destiné en priorité aux jeunes de 18 à 35 ans s'adresse-t-il aussi aux représentants de la société civile. Et, plus largement, à tous ceux qui ont pour commun objectif « inventer l'avenir en langue française, moteur et vecteur de création et d'innovation ». Au final, c'est une adresse aux enseignants, chercheurs, étudiants, artistes, entrepreneurs ou futurs entrepreneurs à proposer leur projet individuel ou collectif innovant. Il devra porter sur un ou plusieurs des cinq piliers du Forum, à savoir l'éducation, l'économie, la culture et les industries culturelles, la participation citoyenne



Le commissaire général Philippe Suinen et la Déléguée Kathryn Brahy lors de la conférence de presse

ainsi que la relation entre langue et créativité.

Générer de nouveaux emplois
Philippe Suinen a évoqué la prise en charge de 400 jeunes des pays du Sud sélectionnés pour les prochaines assises qui devraient accueillir entre 1 500 et 2 000 participants. Les attentes du forum de Liège sont certes d'accroître la créativité mais plus encore de générer de nouveaux emplois dans l'univers francophone. Le Forum prévu en quatre jours aura l'Afrique émergente pour sujet de son débat d'ouverture. Ateliers, débats, circuits de réseautage, ex-

positions et conférences participatives seront les différents espaces de participation aux travaux qui porteront sur des échanges et des présentations de projets. À noter qu'un hackathon, concept né de la contraction de hacker et marathon, et des rencontres d'entreprises sont également prévus au programme. Quitte à retenir que pour l'ensemble des activités le Forum entend user de techniques participatives dans le but de « favoriser la qualité des échanges et de stimuler la mise en réseau des acteurs et des initiatives ».

Au reste, Philippe Suinen a sou-

ligné que les dossiers reçus en provenance des cinq continents sont considérés en raison de leur caractère innovant, créatif. Et d'ajouter qu'ils doivent s'inscrire dans l'ordre des défis de la Francophonie qui demeurent le respect de la diversité et le dialogue des cultures.

Les innovations attendues devront porter sur des propositions de solution d'accès pour tous à la société de l'information et de la connaissance avec en plus, la valorisation de la langue française. Au bout du programme, une dizaine d'équipes sélectionnées bénéficiera de la participation à un accélérateur de projets durant quatre semaines, soit du 15 juin au 20 juillet 2015.

Par ailleurs, il est à noter que le Forum mondial de la langue française s'est inscrit comme un nouveau rendez-vous de la Francophonie internationale depuis 2012. En effet, cette rencontre à la différence du sommet qui est dédié aux jeunes et non aux notables politiques a tenu sa première édition à Québec. Par ailleurs, il se révèle aussi une opportunité de célébration du Français avec des événements culturels et festifs.

Nioni Masela

SAMUSOCIAL

Plus de 26 millions de Francs CFA pour la prise en charge des enfants de la rue

L'ambassade de France au Congo et le Samusocial Pointe-Noire ont signé le 29 octobre une convention de partenariat dans le cadre du soutien au projet «Action concertée pour l'inclusion des enfants et jeunes de la rue de Pointe-Noire. La partie française a été représentée par l'ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon et congolaise par le président du Samusocial, Roland Bouity Viaudo.

Dans son mot de circonstance, l'ambassadeur plénipotentiaire de la France au Congo, Jean-Pierre Vidon s'est dit heureux de signer ce partenariat. Car, selon lui, il n'y a pas de sujet plus insoutenable que la détresse des enfants. « Je suis particulièrement heureux de me trouver ici, au centre d'hébergement de Samusocial de Pointe-Noire pour la signature du projet : Action concertée pour l'inclusion des enfants et jeunes de la rue de Pointe-Noire dans les programmes sanitaires et sociaux de droit commun que la France appuie pour un montant d'un peu plus de 26 millions de Francs CFA », a-t-il indiqué.

Cette aide financière qui s'étale sur une durée de 14 mois contri-

buera au financement des activités de base du Samusocial notamment, la prise en charge des enfants et le renforcement de leur capacité dans la formation aux petits métiers. D'après le donateur, ce projet porté par le Samusocial Pointe-Noire s'inscrit en complément à d'autres projets que la France soutient déjà avec l'association Azur-Développement à Nkayi ou avec le Réseau des intervenants sur le phénomène des Enfants en rupture à Brazzaville.

Le phénomène des enfants de rue est inacceptable, sur le plan moral que juridique car, la convention sur les droits de l'enfant lie aujourd'hui l'ensemble des Etats de la planète, dont le Congo qui a adhéré à celle-ci.

Le diplomate français a, par ailleurs, plaidé pour que le combat de la protection de l'enfant. « La France est engagée dans la défense et la promotion des droits de l'homme. Elle est aussi fortement impliquée dans la protection de l'enfant et agit pour faire cesser l'exploitation des enfants; arrêter les violences qui leur sont faites; faire émerger un environnement respectueux de leurs droits à la vie, à l'éducation et à la santé et à leur dignité humaine ».



Jean-Pierre Vidon, Jean-Luc Delvert et Laurienne Dubost pendant la visite du centre «adiac»

Pour cela, il a salué le professionnalisme de l'équipe du Samusocial Pointe-Noire. Laquelle est dirigée par Laurienne Dubost qui, ne cesse de renforcer la lutte contre l'exclusion sociale des enfants et jeunes de la rue. Cette équipe signalons le, prend actuellement en charge environ 500 enfants de la rue répartis dans plusieurs centre d'accueils. Jean-Pierre Vidon n'a pas non plus ignoré les efforts que le gouvernement congolais par le biais du ministère, des Affaires sociales et de la Famille; du ministère de la Santé, déploient de concert avec la société civile et les associations engagées pour

enrayer le phénomène des enfants de la rue et répondre positivement à leur détresse morale. « Ce nouveau partenariat entre l'Ambassade de France et Samusocial, que nous avons ensemble appelé de nos vœux lors de ma visite du mois de juin prend ainsi tout son sens. De concert avec tous les acteurs étatiques et non-étatiques, nous pourrions, j'en suis convaincu, contribuer à lutter contre l'exclusion sociale des enfants et des jeunes de la rue, améliorer leur conditions de vie et contribuer à leur réinsertion sociale », a-t-il martelé. De son côté le président du Samuso-

cial Pointe-Noire, Roland Bouity Viaudo, le bénéficiaire est revenu sur les circonstances de création de l'association de prise en charge des jeunes enfants en situation de rue et d'exclusion entre la municipalité de Pointe-Noire et le samusocial international dirigé par le Dr Xavier Emmanuelli. « Nous n'avions donc pas le droit de les laisser à la traîne, nous avons voulu dans une coopération publique-privée et avec un organisme international qui est le Samusocial nous avons créé un cadre de prise en charge de ces jeunes gens. Aujourd'hui par le don que vous venez de faire, vous participez donc à cette mission. C'est pour cette raison que nous en sommes très ravis et vous vous rassurons que les fonds mis à notre disposition seront gérés rationnellement pour la prise en charge de ses enfants », a assuré Roland Bouity Viaudo. Soulignons que cette convention a été signée en présence de la directrice du Samusocial Pointe-Noire, Laurienne Dubost et Jean-Luc Delvert, consul général de France à Pointe-Noire, ce, après une visite guidée dudit centre par les différentes parties signataires.

Charlem Léa Legnoki

ÉDUCATION DU CORPS

Avadhutika Ananda Madhudyotana veut vulgariser la pratique du yoga au Congo

Professeur certifié de Tantra Yoga, avec plus de 20 ans d'expérience, Avadhutika Ananda Madhudyotana est de nationalité indienne. Elle entend vulgariser la pratique du Yoga en République du Congo pour le bien-être de la population.

En tant que nonne d'Ananda Marga Tantra Yoga, Avadhutika Ananda Madhudyotana, a animé la semaine dernière, à Pointe-Noire, une conférence-débat sur « les mystères du corps et de l'esprit ». Ensuite, elle a multiplié des rencontres avec les médias pour parler du Yoga et de ses bienfaits.

Selon l'oratrice, le Yoga n'est pas une religion et il est loin d'être un simple sport, mais c'est plutôt un tout dans un tout. Le Yoga, c'est en fait une philosophie et une pratique basée sur les principes d'une sagesse de vie applicable à tous. « Tout le monde peut pratiquer le Yoga, peu importe les croyances et la religion, en tirer profit et comprendre réellement le bienfait de la société sans pourtant laisser son obédience spirituelle », a dit Avadhutika Ananda Madhudyotana.

Actuellement, la société considère le Yoga comme étant juste les postures physiques. Mais en tant qu'initiatrice, l'experte a défini le Yoga comme étant l'unification de l'homme conscient avec Dieu. En échangeant avec la presse, l'in-



Avadhutika Ananda Madhudyotana, crédit photo «Adiac»

dienne a indiqué que la pratique du Yoga permet à l'homme de conserver et de retrouver une bonne santé physique, émotionnelle et spirituelle. Et la pratique régulière des asanas (postures physiques de Yoga) pouvait guérir plusieurs maladies notamment : l'indigestion, la constipation, le diabète, la goutte, l'insomnie, l'hypertension, les cauchemars, le stress et bien d'autres. Ces postures physiques, a-t-elle ajouté baissent le taux de cholestérol dans le sang, augmentent l'énergie vitale du corps, l'assouplissent et le rajeunissent. Rappe-

lons qu'Avadhutika Ananda Madhudyotana va quitter la République du Congo au mois de décembre pour y revenir en avril prochain. Pendant son séjour, elle souhaiterait rencontrer les Congolais qui sont à même de vouloir comprendre ce que c'est la spiritualité selon la tradition indienne.

Qu'est ce que Ananda Marga ?

Étymologiquement « Ananda Marga » signifie la voie de la félicité, la voie qui mène l'individu et la société à leur but, c'est-à-dire à réaliser la conscience suprême. Elle a été

fondée en 1955 par Shrii Ananda Murti, en Inde pour restaurer les pratiques Tantriques traditionnelles et yogiques enseignées par Sadashiva, il y a plus de sept mille (7000) ans. En 55 ans, cette organisation socio-spirituelle, s'est répandue dans plus de 160 pays du monde pour mettre en pratique sa devise qui est « réalisation de soi et service à l'humanité ». Elle a réalisé différents programmes tels que la construction des écoles, des orphelinats, des maisons d'enfants, des hôpitaux, etc....

Hugues Prosper Mabonzo

BRAZZAVILLE

La direction départementale de la pêche et de l'aquaculture publie une lettre d'information du Pechval

Dans ce premier numéro paru en ce mois d'octobre, les lecteurs auront la chance de comprendre en large, la situation de la pêche artisanale, maritime au Congo et les conditions dans lesquelles elle est pratiquée.

Cette lettre d'information rapporte dans l'un de ses articles, que les départements du Kouilou et de Pointe-Noire, sont les seuls à disposés d'une cote parmi les douze départements que compte la République du Congo. En effet, Pointe-Noire produit près de 60% de l'ensemble de la pêche maritime. Et près de la moitié de cette production est assurée par la pêche artisanale; et environ 85% des travailleurs dans le secteur y sont basés, ce qui fait de cette ville un pôle incontournable de la pêche dans le pays. Cependant, la défaillance des infrastructures de base, à partir du débarquement jusqu'à la chaîne de transformation et de vente, ainsi que le manque de mécanisme de gestion par l'administration, font que les activités de pêche et de distribution des produits halieutiques restent inefficaces. Aussi, par

manque de moyen de conservation, les pêcheurs artisanaux sont parfois obligés de rejeter à la mer ou au bord de la plage le reste de leur production invendue, alors que quelques jours après, toute les populations crèvent de faim à cause du manque de poissons.

Ce petit manuel pourvu d'une brèche d'information aussi importante qui révèle sans tabou les méthodes de transformation des produits halieutiques pratiquées à Songolo, présentant ainsi beaucoup d'effets néfastes pour la santé des transformateurs, mais également de la manipulation de ces produits dans les marchés publics qui se fait souvent dans des conditions peu hygiéniques. Rappelons que le Pechval (Projet d'étude pour l'amélioration de la chaîne de valeurs des produits halieutiques à Pointe-Noire) est un projet pilote qui a pour objectif de réaliser une étude dans le secteur de la pêche artisanale maritime afin d'élaborer un plan d'amélioration de la chaîne de valeur des produits halieutiques dans la ville de Pointe-Noire. Et le prochain numéro de cette édition paraîtra au mois de décembre.

H.P.M.

Réseau d'Agences Allianz :

BRAZZAVILLE

Agent Général DIOKSON

1416, Avenue Loutassi - Plateau des 15 ans
Brazzaville - République du Congo
Tél. : +242 06 404 99 30 (Standard)
Email : g.diokouandi-allianz@diokson.com

Bureau de Brazzaville

Immeuble Ebatha - 2ème Etage
Marché Plateau, Centre-ville
République du Congo
Tél.: +242 05 012 95 54
+242 22 604 50 21
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

POINTE-NOIRE

Agent Général MANTOT - SCAR

29, Av. de Mangoungou
B.P 4805 Pointe-Noire
République du Congo
Tél. : +242 06 622 78 69
Email : mantoteric@yahoo.fr

Agent Général LG Conseils

111, Av. Moe Vangoula
B.P 207 Pointe-Noire
République du Congo
Tél. : +242 06 818 20 60
Email : service.production-allianz@lgc-cg.com

Allianz Congo Assurances

Siège social : Résidence Gabriella
Avenue Liguissi Pembellot
B.P. 340 Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : +242 05 601 12 00
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

www.allianz-africa.com

SA au capital de 1.000.000.000 FCFA entièrement libéré
Entreprise régie par le code CIMA et l'acte uniforme OHADA
RCCM : CG/PNR/12B387 / NIU : M2012110000051083



Allianz 

MOTS FLÉCHÉS N°048

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

LOUCHES, COMME AFFAIRES	ALLONGE	VIES DES ERMITES	ÉPROUVÉE	SABRES ORIENTAUX	PRÉNOM FÉMININ	RASSEMBLÉE
MUNIS DE CRANS	FAIRE UNE TRESSE	ENTRE L'EST ET LE SUD	ARBRE DE NOËL	C'EST UN AUTEUR	AXA	
DÉDUCTION			LE FOU CHANTANT			
OISEAU MARIN			AU MILIEU DU PAIN			
INDIEN DE L'UTAH		BRISER				
ÉCULÉ		A EU UNE ACTION				
		C'EST PLUS QU'UNE COPINE		SYMBOLE D'ERBIUM		CALMES ET RÉFLÉCHIES
		EAU RENNAISE		ACTIVITÉ DE FOIRE		
BÂTIE			PETIT ET COSTAUD			
AXE DE BOUSSOLE			MOMENTS DE LA VIE			
	FIBRE TEXTILE		APPARENCE		ABRÉGÉ MUSICAL	
	PASSE UN VÊTEMENT		AUSSI VIEUX		DÉSUETS	
IL TOURNE ET MET EN BOÎTE	ARTICLE ÉTRANGER	ELLE EST BÊTEMENT JALOUSE				
	HORS D'ATTENTE	INSECTE SOCIAL				
				C'EST LA TRANSPIRATION		
				MARQUA UN FRUIT		
NORME FRANÇAISE		DIEU DU SOLEIL EN ÉGYPTÉ	SERVICE FÉODAL		AU LARGE DE LA ROCHELLE	ANCIEN CONJOINT
LÉGUME			JEUNE EN RÉVOLTE		ACTEUR DE PAGNOL	
				APLANI		
				DEMANDA AVEC HUMILITÉ		
COUVERTURE			DESSIN OU DESSEIN			BERNÉE
DÉCLINE			RÉGIMENT D'INFANTERIE			
		RÉGION DE L'EST				
		SYMBOLE DE MÉTAL PRÉCIEUX				MESURE D'ANGLE
EN BOÎTE, MI-MOYEN	ABRÉVIATION POUR NOTRE SATELLITE		DEUX EN CHIFFRES ROMAINS	MET EN MOUVEMENT		
			DÉPASSER LA MESURE			

SUDOKU N°048

>FACILE

7	6							
9	8			1		2		
		5	6	8	4	7		
	9	3				4	1	
1	5		4		3		7	
6	3			7	8			
	6	2	9	1	3			
	9		8			2	3	
						9	5	

>MOYEN

			4	2				7
1					9		2	8
				8	7	4	3	
7	2	8	1					6
	6				1			
5			9	3	2		4	
	9	1	3	5				
8	6		2					1
2				6	1			

>DIFFICILE

9	5			6				
	2	1		9				7
	3		4		2		9	
					8		2	
5	8	2				9	1	7
	7		9					
	5		1		9		6	
	1			4		2	8	
				2		1		3

MOTS CROISÉS N°048

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Un travailleur qui monte dans l'entreprise. - 2. Démonstratif. Soutient une voûte. Compact. - 3. D'un port français célèbre pour ses bourgeois. - 4. Va bien avec ce qui est agréable. Petit lien. - 5. Sur l'établi. Rivelaine. - 6. Texte antique. Accord perdu. - 7. Il descend quand on veut s'élever. Pièce musicale. - 8. Bernaches, parfois. Arrive en conclusion. - 9. Elle apporte de l'inédit. - 10. Canton normand. Fille du peuple.

>VERTICALEMENT A. Qui fait partie des reçues... - B. Port des États-Unis, sur la côte Ouest. Sans effets. - C. Union libre. - D. C'est une affaire d'expert. - E. Refuge de bâtards... Elle fut sans rivale. - F. On le met de plus en plus dans un couloir. Donna langue au shah. - G. Adverbe de lieu. Utilisé pour établir un plan. - H. Ville des Pays-Bas ou du Nigeria. Charcuterie. - I. Boîte à surprises. C'est un simple d'esprit. - J. N'a pas un gros débit. Suivi de très près.

MOTS À MOTS N°048

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① **ORDRE** + **CRAC** = **R** | | | | | | | **R**
- ② **EVENT** + **EDIT** = **D** | | | | | | | **E**
- ③ **COQUE** + **BISE** = **Q** | | | | | | | **S**

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°047

P	E	R	B	M	G				
S	A	C	R	E	A	C	E	R	E
T	E	R	R	I	B	L	E	M	E
O	R	I	E	N	T	A	I	E	C
O	N	E	R	G	A	S	T	I	
E	N	T	A	E	D	A	M	E	S
A	E	R	A	A	V	E	N	U	E
A	T	D	A	N	D	I	N	E	R
	P	O	R	E	L	A	C	A	I
M	A	R	I	M	A	I	G	R	E
L	E	S	A	V	E	O	D	A	
R	A	T	I	S	S	E	R	P	U
B	E	P	I	A	T	O	N	E	
C	A	P	R	E	P	R	A	L	I
M	U	E	P	O	E	T	E	C	B
P	A	R	S	E	M	E	E	S	S

MOTS CROISÉS N°047

T	I	S	S	E	R	A	N	D	S
A	S	P	I	R	A	T	E	U	R
R	O	I	E	S	T	R	I		
E	L	U	A	R	T	E	L		
N	E	F	L	E	I	O	T	A	
T	E	I	N	T	A	Y	E	N	
U	N	A	R	I	N	E	K		
L	A	I	A	D	O	F	A		
E	X	E	V	E	N	T	A	I	
S	E	N	T	E	S	U	N	S	

SUDOKU N°047

4	9	8	7	2	5	3	6	1
1	2	7	8	6	3	5	4	9
6	5	3	9	4	1	8	2	7
8	4	9	2	5	6	7	1	3
5	7	1	3	8	4	6	9	2
3	6	2	1	9	7	4	5	8
2	8	6	5	3	9	1	7	4
9	1	4	6	7	8	2	3	5
7	3	5	4	1	2	9	8	6

2	3	1	4	9	7	8	6	5
4	5	9	6	8	3	7	1	2
6	8	7	1	2	5	4	3	9
9	7	3	2	4	1	5	8	6
8	6	4	7	5	9	1	2	3
5	1	2	3	6	8	9	4	7
7	4	8	9	3	6	2	5	1
1	2	6	5	7	4	3	9	8
3	9	5	8	1	2	6	7	4

3	6	8	7	4	1	2	9	5
5	9	4	8	3	2	6	1	7
2	1	7	5	9	6	3	8	4
8	5	9	2	6	4	7	3	1
4	2	1	3	7	8	9	5	6
7	3	6	9	1	5	8	4	2
9	8	2	4	5	7	1	6	3
1	4	3	6	2	9	5	7	8
6	7	5	1	8	3	4	2	9

MOTS À MOTS N°047

1/ GOUSSE - 2/ TRÈFLE - 3/ ENFANT.

ELIMINATOIRES CAN 2015

Les 26 Diables rouges convoqués pour les matches contre le Nigeria et le Soudan

Claude Le Roy a réduit sa liste à 26 joueurs pour le stage du 10 novembre à Pointe-Noire, en vue de préparer les matches contre le Nigeria et le Soudan, comptant pour les 5 et 6e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2015.

Pour ses deux matches importants pour l'avenir du onze national en quête de qualification depuis quatorze années, le sélectionneur des Diables rouges du Congo a mis fin au suspense quant à l'arrivée ou pas de Brice Samba, le gardien de l'Olympique de Marseille. Il a été écarté de la liste avec Christopher Maboulou de Bastia. Dominique Malonga est retenu dans la liste définitive. L'équipe nationale pourrait être une belle opportunité pour ce joueur formé à l'AS Monaco en quête d'un nouveau challenge après son passage en Italie. Delarge Dzon aura lui aussi à cœur l'occasion de confirmer après avoir manqué huit matches avec les Diables rouges. Ulrich Kapolongo devrait encore attendre pour signer son retour en sélection tout comme Christ Malonga, Fabrice Nguessi Ondama et Maël Lepicier dont les noms ne figurent pas dans la liste des joueurs at-

tendus. Le reste des joueurs qui ont participé à la campagne de préparation sont présents excepté Boukama-Kaya et Junior Makiessé, tous deux écartés. Lorry Nkolo des Diables noirs et Saïra Issambet du Centre national de formation de football seront eux aussi absents. Le Congo rappelons-le, joue gros ce 15 novembre au Complexe sportif de Pointe-Noire contre le Nigeria. A défaut d'une victoire, un match nul pourrait propulser les Diables rouges à la phase finale dans le cas où le Soudan ne s'imposait pas en Afrique du sud.

La liste des 26 Diables rouges investis dans cette mission

Gardiens : Chansel Massa Mohikola (AC Léopards de Dolisie), Christoffer Henri Mafoumbi (Le Pontet/ CFA France), Pavhel Ndzila (Etoile du Congo),

Défenseurs : Boris Tilton Moubhio Ngounga (AC Léopards de Dolisie), Davy Dimitri Magnokélé Bissiki (AC Léopards de Dolisie), Baudry Marvin Tony (SC Amiens/ National/ France), Francis Nganga (Charleroi/ 1ere division/ Belgique), Igor Nganga (FC Aarau/ 1ere division/ Suisse), Sagesse Babelé (AC Léopards

de Dolisie), Arnold Davy Bouka Moutou (SC Angers/ Ligue 2 France), Bernard Itoua Onanga (FC Plataniyas/1ere division/ Grèce), Grâce Miguel Mamici Itoua (FC Kondzo)

Milieux du terrain : Hardy Alain Samarange Binguila (Diables noirs), Delvin Chancel Ndinga (Olympiakos/ 1ere division/ Grèce), Prince Alban Oniangué (Reims/ ligue 1/ France), Césair Dorlich Sidney Gandzé (AC Léopards de Dolisie)

Attaquants : Doré Ferebory (CFR Cluj/ 1ere division/ Roumanie), Thievy Guivane Bifouma Koulossa (UD Almería/ Liga/ Espagne) Sylvère Ganvoula Mboussy (Raja de Casablanca/1ere division / Maroc), Kader Georges Bidimbou (AC Léopards de Dolisie), Dominique Malonga (Hibernian/ 2e division/ Ecosse), Ladislas Petre Mayair Douniama (EA Guingamp/ Ligue 1/ France), Franci Litsingi (FK Teplice/ 1ere division/ République Tchèque), Kevin Brandon Xavier Koubémba (Lilles/ CFA/ France), Delarge Dzon (Slovac Liberec/ 1ere division/ République Tchèque)

James Golden Eloué

FOOTBALL

AS Lynx remporte la coupe de la Ligue de Brazzaville

Le club évoluant au championnat brazzavillois de deuxième division s'est montré plus fort que le FC Cassaco, une équipe de première division en le battant aux tirs aux buts 5-4 en finale de la coupe de la Ligue de Brazzaville disputée le 29 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat.

Ce match qui clôturait la saison sportive a été plein de suspense et de rebondissements. Les deux équipes se sont données coup pour coup jusqu'au coup de sifflet final avec un score de parité de 3 buts partout. C'était prévisible puisque chacune d'elle a connu des temps forts et même des moments de relâchements. Tout commence avec Koulinga qui mettait l'AS Lynx sur le droit chemin en ouvrant le score juste après le coup d'envoi (première minute). C'est sans nul doute le but le plus rapide du tournoi. Placé dos au mur après ce but matinal, le FC Cassaco a montré un autre visage pour la suite de la rencontre. Il parvient à égaliser à la 8e minute par l'entremise de Paulsita Sita puis double la mise à la 44e minute par le biais de Aka Messimbi. L'AS Lynx s'est à son tour montré très adroit à la deuxième période en réussissant à rétablir l'équilibre à la 64e minute grâce à Likibi avant de reprendre l'avantage à la 78e minute sur le but de Mawanga. Une joie de courte durée puisqu'à trois mi-

nutes de la fin Guinvince Malanda répondait au buteur de l'AS Lynx. Cette dernière doit son salut à son gardien Ondzé qui a enrayé le penalty de Fabrice Bouya Mbizi, le troisième tireur de Cassaco. Au terme de la rencontre, la Ligue de football de Brazzaville que dirige Gobard Ngami a procédé à la récompense des équipes et joueurs qui se sont illustrés lors de la saison que la ligue qui venait de se clôturer. En première division de Brazzaville, le Centre national de formation de football a été sacré champion de Brazzaville avec 33 points. Smith Ayala de Yaba sport a été plébiscité meilleur buteur du championnat de D1 avec 14 réalisations. L'équipe Ngolo Zâ Ngandou s'est consolée du trophée de fair-play. En deuxième division de Brazzaville, Kotoko de M'foa a été sacré lui aussi champion de Brazzaville avec 37 points. Samuel Fourra de Red stars a reçu le trophée de meilleur buteur avec 10 buts puis l'équipe Codipa a gagné le trophée de fair-play. En troisième division, le FC Racing a dominé la compétition avec 17 points au terme des play-offs. Rosny Ngolieli du Centre d'Études et sport La Djiri a été élu meilleur buteur avec 12 réalisations puis l'équipe du FC Nt-siebah a reçu le trophée de fair-play. Mohamed Diakité de RC Olympique a été la révélation de la saison.

J.G.E.

ARTS MARTIAUX

Les taekwondoïns se souviennent de maître Benjamin Dedegbe

La Fédération congolaise de taekwondo (Fecotae) a récemment organisé la 1ère édition de la coupe du Congo. Objectif : rendre hommage au défunt maître, précurseur de cet art martial dans le pays. Retour sur les faits.

Les taekwondoïns congolais n'ont pas la mémoire courte. Ils n'ont en effet pas oublié les efforts d'implantation de l'art martial sud-coréen au Congo par Me Benjamin Dedegbe dans les années 1979. Pour saluer la mémoire de celui qui est considéré comme le pionnier du taekwondo congolais, les compétiteurs venus de Pointe-Noire, de la Bouenza, du Niari, de la Cuvette, du Pool et de tous les clubs de Brazzaville, se sont mesurés dans un tournoi dédié à ce dernier. Le fils aîné de la famille Dedegbe, Eric, invité par la Fecotae faisait partie des spectateurs. En dehors des combats, il y a eu des distinctions. Ainsi, Me Benjamin



Le président de la Fecotae décorant le fils aîné de la famille Dedegbe

Dedegbe a été élevé au rang de ceinture noire 9ème dan à titre posthume par le président de la Fecotae, Stanislas Mbys. La même chose pour le défunt maître Boniface Ngouoni avec le grade de 8e dan.

Rappel historique

Fonctionnaire de l'ancienne compagnie aérienne Air Afrique, en République du Congo, le maître béninois dispensait les cours de taekwondo à ses enfants Eric, Thierry et Abel. Le cercle d'apprentissage de la discipline était stric-

tement familial. Lors d'une pause au championnat de Brazzaville de karaté, en 1979 au stade Mbongui, Dedegbe père et fils ont procédé à une démonstration pour égayer le public sportif. L'opération de séduction était tellement forte si bien que nombre de Congolais souhaitaient se lancer dans la pratique du taekwondo.

Le cadre de l'apprentissage étant largement dépassé, Me Benjamin Dedegbe a résolu de créer le tout premier club de taekwondo au Congo. Il n'est

pas allé loin dans la dénomination du nouveau club. C'est bien le nom d'Air Afrique qu'il donne à ce dernier. Le premier cours a été dispensé dans ce club le jour même de son inauguration : le samedi 29 septembre 1979, à Brazzaville. L'initiation des Congolais à la discipline est partie de là. Eric Satou, Boniface Gouoni, Ange Pongault, Amedé Kakou, Dany Ebina et bien d'autres furent les premiers élèves de Me Benjamin Dedegbe. « Il était rigoureux, exigeant dans le travail », a reconnu l'un de ses anciens élèves Ange Pongault qui a d'ailleurs révélé que la défunte première dame du Gabon, fille aînée du président de la République du Congo, Edith Lucie Bongo Ondimba, a également fait ses premiers pas dans la pratique du taekwondo au club Air Afrique même si elle n'y est pas restée longtemps.

Finalement, la famille Dedegbe a quitté le Congo dans les années 1985. Me Souleymane Madzengue a pris la direction

du club Air Afrique pour pérenniser l'œuvre. De là est née une autre génération de taekwondoïns : Goma-Kamba plusieurs fois champions de France, Stanislas Mbys (aujourd'hui président de la fédération), Hervé Martial Bahonda, Zeph Tchietchiele, Alec Mboutou Bokas (aujourd'hui entraîneur principal des Diables rouges)... Certains d'entre eux ont défendu les couleurs du Congo au championnat du monde en 1993. Dans son mot de circonstance, le fils aîné de la famille Dedegbe s'est dit ému de voir la Fecotae honorer, à juste titre selon lui, la mémoire de leur père. « Mes frères Thierry et Abel qui n'ont pas pu venir et moi-même apporteront ce qu'il faut pour soutenir la Fecotae pour l'épanouissement du taekwondo », a-t-il promis. Le président de la Fecotae a, quant à lui, rassuré que l'œuvre sera pérennisée.

Rominique Nerplat
Makaya